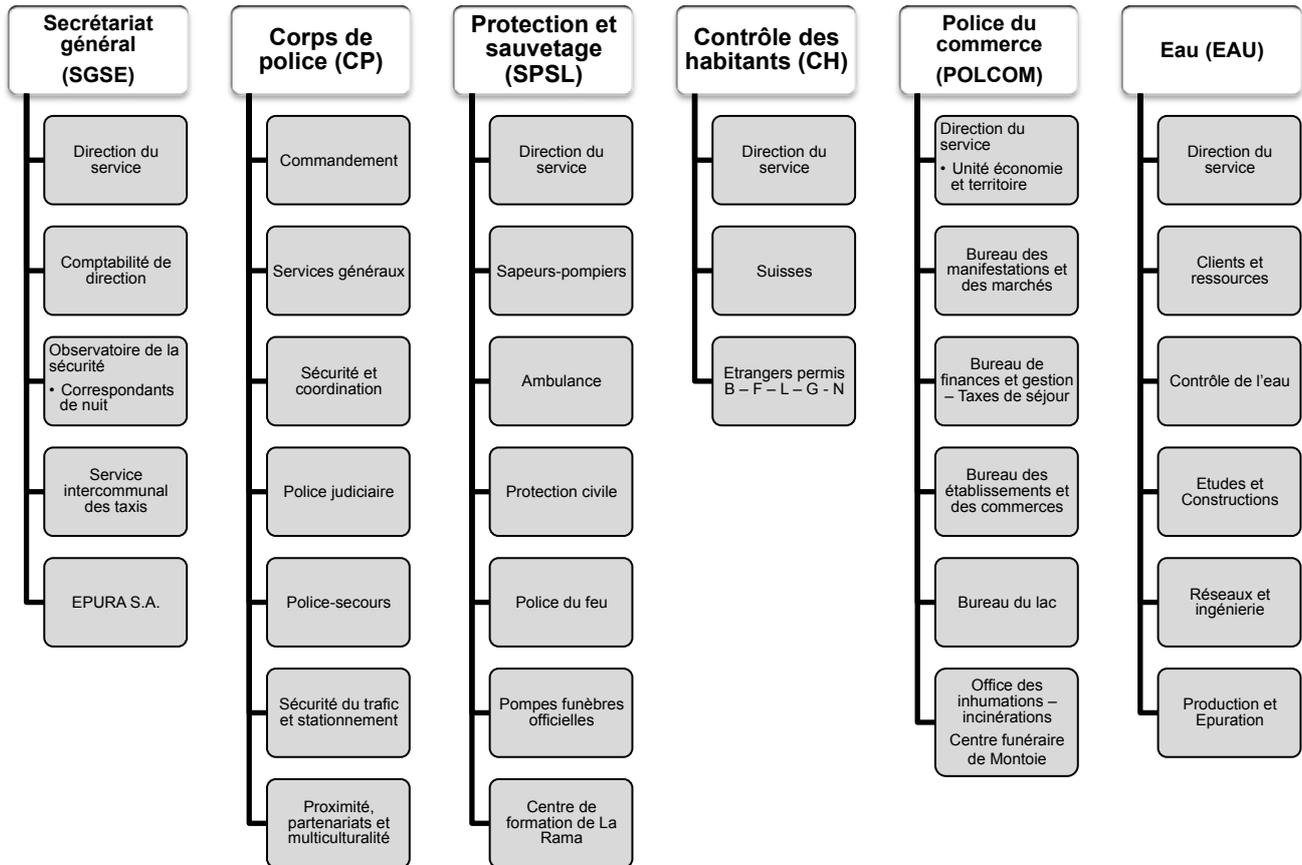


# Direction de la sécurité et de l'économie

## Directeur



## **Direction de la sécurité et de l'économie (SE)**

Succédant à la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population, la Direction de la sécurité et de l'économie a vu le jour avec l'entrée en force de la nouvelle législature. Sa création marque le retour sous un même « toit » du Corps de police et du Service de protection et sauvetage, facilitant ainsi la collaboration et les synergies entre les deux entités chargées de la sécurité à Lausanne.

Cette direction revêt simultanément une dimension novatrice puisqu'elle intègre le Service de l'eau, lequel fournit, bien au-delà des frontières communales, une eau de qualité à près de 300'000 personnes. Il en va de même pour le Service de la police du commerce qui s'est attelé, au cours du deuxième semestre, à préparer sa mue en Service de l'économie. Intégrant notamment dès le 1<sup>er</sup> octobre 2016 l'unité économie et territoire du DEVCOM, ce nouveau service traduit une claire volonté d'accentuer la concertation et la collaboration avec les acteurs de la vie économique et commerciale de la ville.

D'économie, il en a aussi beaucoup été question au travers du dossier des taxis, avec l'arrivée d'une concurrence nouvelle mettant à l'épreuve le cadre réglementaire en vigueur. Au Secrétariat général, outre le service intercommunal des taxis, se trouve désormais rattachée la société Epura S.A. qui assure la conduite du chantier de rénovation de la STEP. Ce chantier constitue un défi technique majeur dans la mesure où aucune rupture d'activité ne doit se faire jour. Il représente également un enjeu financier conséquent, 300 millions de francs lui étant consacrés.

Sur le front de la sécurité, la tendance à la baisse des délits se poursuit et répond aux moyens supplémentaires investis par la collectivité au profit d'une présence policière accrue. Ces derniers ont également permis au Corps de police de mener à bien plusieurs missions extraordinaires liées, par exemple, à des conférences internationales, ceci dans un contexte géopolitique tendu. Enfin, ces moyens humains supplémentaires ont permis l'accréditation définitive, par le Canton et en application de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), de la police municipale.

Le Service de protection et sauvetage a, pour sa part, rempli plus de 12'000 missions d'interventions urgentes, non seulement au profit des résidents lausannois mais également au cours d'engagements déployés à l'échelle du canton et au-delà. La reconnaissance des compétences du service s'est notamment matérialisée par l'organisation du dispositif médico-sanitaire (DMS) de la Fête fédérale de lutte d'Estavayer-le-lac. Parallèlement, la proximité nouvelle du Service de l'eau avec le Corps de police et le Service de protection et sauvetage a favorisé la prise en considération de la problématique de l'eau potable dans le dispositif d'urgence et de crise appelé « Plan DIAM ».

Sur le plan démographique, le développement de la population lausannoise ne faiblit pas depuis 1996. Le Service du contrôle des habitants a en effet enregistré l'arrivée de plus de 2'236 nouveaux résidents, portant à 143'561 le nombre de lausannois et de lausannoises au 31 décembre 2016.

### **SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSE)**

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction de la sécurité et de l'économie.

#### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

##### **Secrétariat général**

- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés) et acheminement par huissier
- contrôle du suivi de la correspondance, des dossiers et des affaires du Conseil communal
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité, etc.)
- gestion du secrétariat du directeur de la sécurité et de l'économie
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration

## Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements
- contrôle budgétaire
- gestion de la TVA
- gestion des crédits d'investissements
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissement et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs
- enregistrement de la facturation aux débiteurs
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.)
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis
- conduite d'études et d'analyses diverses
- correspondant micro-informatique

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SE	5.50	5.50	5.50	5.50
Direction SE	7.45	7.45	8.35	8.35
Observatoire de la sécurité	7.55	5.95	7.55	6.75
STEPACT	5.60	5.00	6.00	6.00
Total service	26.10	23.90	27.40	26.60

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.30

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SE	7	5.50	7	5.50
Direction SE	8	7.45	9	8.35
Observatoire de la sécurité	9	5.95	10	6.75
STEPACT	5	5.00	6	6.00
Total service	29	23.90	32	26.60

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	4	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	4

## OBSERVATOIRE DE LA SÉCURITÉ

### PRINCIPALES TÂCHES

- élaboration des bases de décision dans le domaine de la sécurité
- gestion de divers dossiers sensibles dans le domaine de la sécurité ou liés au sentiment d'insécurité (vie de nuit, préservation de l'espace public, mendicité, prostitution, harcèlement de rue, etc.)
- participation aux projets locaux, cantonaux ou nationaux en lien avec l'amélioration de la sécurité dans le respect des principes du développement durable
- coordination de l'Unité des correspondants de nuit

Quatre dossiers, en lien direct avec la vie nocturne, ont particulièrement occupé l'observatoire en 2016 :

- La coordination, le suivi des évaluations mandatées et la rédaction du bilan du projet pilote des correspondants de nuit (CN), rattachés à l'Observatoire.
- Le suivi du mandat d'étude confié à Addiction Suisse et l'institut Idiap sur le comportement spatialisé des noctambules lausannoises intitulé « Youth@night ».
- Selon la proposition faite dans le cadre du rapport-préavis N° 2014/79 « Politique municipale en matière de prévention et de vie nocturne – Réponses à 4 postulats, 1 motion et 2 pétitions », l'organisation du premier « Forum vie nocturne », réunissant environ 30 représentant-e-s de services administratifs, conseillers communaux et partenaires privés, publics ou parapublics le 14 décembre 2016, sur le thème de l'étude précitée. La séance a permis de discuter de l'impact, pour ces différents services et partenaires, de l'usage accru que font les jeunes de l'espace public en début de soirée, avant qu'ils ne se rendent dans les bars et discothèques de la ville.
- La gestion coordonnée de la problématique de l'occupation du Talus Curtat par les gymnasiens les soirs de fin de semaine avec la direction du gymnase de La Cité, le comité des élèves, les services de la Ville concernés, en particulier CP, les correspondants de nuit et les riverains.

Par ailleurs, le suivi du déploiement de la vidéosurveillance préventive a été effectué, pour atteindre 38 installations.

Suite à une interpellation au Conseil communal, le thème du harcèlement de rue a fait l'objet d'une attention particulière. Une étude sur le phénomène a été co-rédigée avec l'institut Idiap, rattaché à l'EPFL, montrant qu'il constitue une réalité à Lausanne comme dans d'autres villes européennes. Des mesures concrètes de lutte contre ce phénomène ont été annoncées et seront mises en œuvre.

L'Observatoire de la sécurité a également suivi la problématique de la prostitution et a participé à la rédaction d'un préavis sur ce thème (« Concilier sécurité des professionnelles du sexe et qualité de vie des habitants ») en juin 2016. Ce préavis sera discuté au Conseil communal en 2017.

Enfin, l'Observatoire de la sécurité a coordonné ou participé à plusieurs rencontres en lien avec ses activités (incivilités, harcèlement de rue, vie nocturne). Il a notamment participé au colloque « Stadt nach acht » à Berlin en novembre 2016.

### Correspondants de nuit

2016 a été la première année complète réalisée par les CN (cinq ept + un ept pour le coordinateur). Elle a permis d'asseoir les aptitudes des intervenants (il n'existe pas de formation spécifique pour ce nouveau métier), dont les compétences de base sont pluridisciplinaires (sécurité, santé, social) et de réaliser les objectifs poursuivis, à savoir diminuer les incivilités et les risques de santé pris par les noctambules lors de leurs sorties.

Selon les statistiques réalisées, les interventions se font en majorité dans les parcs et auprès de petits groupes (env. 5 pers.) de jeunes entre 18 et 25 ans. Les bilans internes, les évaluations mandatées ainsi que le suivi scrupuleux que font les CN après chaque intervention permettent d'affirmer que le dispositif est efficace, organisé et a un impact positif sur le comportement des noctambules et les nuisances qu'ils occasionnent parfois. Le mode d'action inédit des intervenants, basé sur la responsabilisation et la confiance, paraît particulièrement indiqué en regard de leur public-cible. Un bilan complet de ce projet pilote, lancé en 2015 et s'achevant en 2017, figurera dans un préavis présenté au Conseil communal en 2017, lequel sera appelé à se prononcer sur la pérennisation de la démarche.

## TAXIS

### PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- surveiller et corriger les examens topographiques
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis
- enquêter sur les réclamations
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que des révisions réglementaires

Suite à l'engagement d'un deuxième policier à la Brigade des taxis, en date du 1<sup>er</sup> mai, six collaborateurs/trices, représentant 3.8 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Par arrêts des 31 mars et 27 avril, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a rejeté les requêtes, respectivement du Groupement des indépendants et de la société Uber, contre la deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis. Ces deux décisions ont été contestées devant le Tribunal fédéral, qui n'a pas encore statué sur le recours du Groupement des indépendants. En revanche, il a, par arrêt du 31 octobre, admis le recours d'Uber, estimant, contrairement au Tribunal cantonal, que cette société a qualité pour agir. Dès lors, l'instance précitée devra notamment déterminer si la notion de central d'appel est applicable à la société Uber.

Par ailleurs, l'engagement d'un deuxième policier a permis d'intensifier la lutte contre les taxis « sauvages » (exerçant sans autorisation). C'est ainsi, notamment, que plusieurs contrôles nocturnes ont pu être réalisés. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 164 (52 en 2015). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées, tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop, lesquels, en l'absence de permis professionnel et de véhicule agréé, contreviennent au règlement sur les taxis.

Enfin, le Comité de direction a, avant le changement de législature, mené une réflexion visant à dresser un bilan du fonctionnement des structures qui fondent l'Association. Une série de recommandations ont été formulées à l'intention du Conseil intercommunal. En outre, celui-ci a, dans sa séance du 12 octobre, nommé une commission pour répondre à un postulat intitulé « Pour un large débat sur l'avenir des transports de personnes ».

Confronté à l'arrivée de nouveaux modèles économiques et d'une concurrence accrue, le monde des taxis reste plus que jamais au cœur de l'actualité médiatique, juridique et politique.

## Autorisations

### Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, quatre autorisations A (2015 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit au conjoint ou au descendant du renonçant. Il est à signaler que sept autorisations aux mains des compagnies, qui n'ont pas été renouvelées en fin d'année, seront attribuées à des exploitants indépendants.

### Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	52	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	36	46	52	42
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100</b>	<b>110</b>	<b>100</b>

### Type C – Voitures de grande remise (limousines)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Entreprises	4	4	19	20
Exploitants indépendants	6	4	7	5
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

## Conducteurs

Au nombre de 469 (2015 : 478), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2015	2016	2015	2016
Conducteurs « réguliers »	412	408	22	17
Conducteurs « auxiliaires »	42	43	2	1
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>451</b>	<b>24</b>	<b>18</b>

Au cours de l'année, sur 37 demandes enregistrées (2015 : 32), 24 carnets de conducteur ont été délivrés (2015 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

## Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'147'067 courses, contre 1'247'909 en 2015.

## Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2015).

## EPURA S.A. et chantier de la nouvelle STEP

La société Epura S.A. a été créée par la Ville à la suite de l'adoption du préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux – Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire – Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils ».

Depuis lors, elle est concrètement chargée de mener à bien le chantier de la nouvelle STEP de Vidy et de gérer les futures installations. Ce projet d'importance, pour lequel une enveloppe de CHF 300 millions est prévue, se veut résolument novateur, en particulier dans le domaine du traitement des micropolluants et deviendra une installation de pointe capable de traiter les eaux de quelque 350'000 habitants.

Le directeur de la société, l'assistante administrative et les collaborateurs en charge du projet, tous rattachés depuis le 1<sup>er</sup> juillet au secrétariat général de la direction de la sécurité et de l'économie, œuvrent pour Epura S.A. dans le cadre d'un contrat de prestations de services.

L'année sous revue se caractérise par l'aboutissement de la première phase du processus de construction et le démarrage de la deuxième. En effet, après des travaux préparatoires débutés en novembre 2015, l'autorisation de construire a été délivrée en mai. Les travaux de démolition et de terrassement ont ainsi pu démarrer, lesquels s'achèveront au printemps 2017 pour laisser place à ceux de construction. Le défi de toute l'opération réside dans le maintien en activité des installations actuelles, ce qui implique de remplacer les installations démontées et de gérer sans discontinuité l'arrivée des eaux.

Du point de vue des procédures, différents appels d'offres publics, publiés fin 2015 ont donné lieu, dès le début de l'année, à l'adjudication des prestations de construction du village de chantier, mis en service en août, et de surveillance du site, en vigueur depuis mai.

Les travaux préparatoires, dits de phase 1, prenant fin en juin, quatre appels d'offres publics ont été lancés en février-mars visant le démontage d'équipements électromécaniques, la démolition de bâtiments, le terrassement ainsi que la construction d'ouvrages en béton armé de la phase 2 (prétraitements et traitements primaires des eaux usées, traitement des boues et désodorisation). Les entreprises retenues ont été informées en juin, permettant ainsi un démarrage des travaux en juillet.

Durant le second semestre, des appels d'offres publics pour la réalisation de canalisations sous radier, pour la mise en place de l'automation et de la supervision des procédés, pour la pose de mises à terre et de paratonnerres, ainsi que pour la réalisation des façades des bâtiments, ont été publiés et les adjudications ont été adoptées en décembre, à l'exception de celle pour la réalisation des façades qui interviendra en 2017.

Pour de plus amples informations relatives à l'activité d'Epura S.A. et au chantier, le lecteur est invité à se reporter au chapitre consacré au Service de l'eau dans le présent rapport ainsi qu'au site [www.epura.ch](http://www.epura.ch), en ligne dès la mi-avril 2017.

## CORPS DE POLICE (CP)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- assurer la sécurité des personnes et des biens
- maintenir la tranquillité et l'ordre publics
- veiller au respect des lois, des procédures et des bonnes mœurs
- répondre aux attentes de la population

### Services généraux (SG)

- gestion administrative et de projets
- soutien aux divisions opérationnelles et développement des politiques internes

### Sécurité et coordination (SC)

- conduite des opérations et coordination avec les partenaires
- gestion de la centrale d'alarme et d'engagement, de la brigade vie nocturne et de prévention du bruit, des unités spéciales, du groupe d'intervention, de la brigade canine, de la cellule de négociation et de l'entité de renseignements, statistiques et analyses

**Police judiciaire (PJ)**

- gestion des affaires pénales, crimes et délits commis sur le territoire lausannois
- conduite des enquêtes préliminaires et des investigations à la demande du Ministère public

**Police-secours (PS)**

- gestion des interventions d'urgence
- maintien d'une présence préventive permanente sur l'ensemble du territoire lausannois

**Sécurité du trafic et stationnement (STS)**

- gestion et prévention des accidents de circulation ; formation et sensibilisation des usagers
- contrôle du stationnement et dénonciation des infractions de circulation

**Proximité, partenariats et multiculturalité (PPM)**

- développement de l'offre en sécurité publique au service de la population et en services de proximité
- résolution de problèmes avec les partenaires concernés et mise sur pied d'actions préventives

**EFFECTIF DU PERSONNEL****Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction CP	4.00	3.00	4.00	3.00
Police Judiciaire	118.60	117.60	119.60	117.25
Police-Secours	179.80	177.45	178.80	186.35
Proximité, parten.et multicult.	49.95	43.20	48.75	43.80
Sécurité coordination	82.30	80.10	82.30	78.10
Sécurité trafic, stationnement	138.70	131.80	144.90	141.70
Services généraux CP	80.60	76.70	80.60	79.80
<b>Total service</b>	<b>653.95</b>	<b>629.85</b>	<b>658.95</b>	<b>650.00</b>

**Tableau 1.2. - variation en ept alloués**

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 5.00

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction CP	3	3.00	3	3.00
Police Judiciaire	123	117.60	123	117.25
Police-Secours	181	177.45	191	186.35
Proximité, parten.et multicult.	47	43.20	48	43.80
Sécurité coordination	82	80.10	80	78.10
Sécurité trafic, stationnement	139	131.80	149	141.70
Services généraux CP	87	76.70	90	79.80
<b>Total service</b>	<b>662</b>	<b>629.85</b>	<b>684</b>	<b>650.00</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Académie de police	30	23
Direction CP	4*	3
Services généraux CP	3	3
<b>Total service</b>	<b>37</b>	<b>29</b>

\*dont 1 stagiaire MPC (maturité professionnelle commerciale)

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	32	25

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	2
Démission	14
Départ à la retraite	11
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	2
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	32

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Après une période marquée par des résultats probants, l'année sous revue s'inscrit dans une certaine continuité et traduit une volonté de poursuivre les efforts engagés pour la préservation de la qualité de l'espace public, objectif majeur du plan d'action de sécurité publique 2015-2016. 2016 est marquée par une tendance légèrement contrastée au niveau du climat sécuritaire, qui se traduit par une diminution des infractions au Code pénal (-6%) et une légère augmentation du nombre d'interventions (+3.57%). La hausse du nombre de constats d'accidents se confirme (+19%).

Dans le cadre du dispositif « Héraclès », les agents ont effectué plus de 55'000 heures de patrouilles pédestres (52'000 en 2015) afin d'accroître la visibilité policière, en particulier aux alentours de la Riponne, de Chauderon, de St-François/Bourg et de la Gare.

Les différentes opérations d'envergure (Sommet sur les matières premières, manifestation nationale pour le droit d'asile et négociations sur le nucléaire iranien « ATOME II ») ont nécessité beaucoup d'engagements, tant au niveau de la planification que de la gestion de ces événements.

Début octobre, la nouvelle procédure de renvoi des criminels étrangers est entrée en vigueur. A ce sujet, le CP suit les directives émises par le Procureur général. En principe, c'est la police judiciaire qui initie ces procédures de renvoi, toujours en lien étroit avec le Ministère public.

Depuis l'entrée en vigueur de la LOPV, le 1<sup>er</sup> janvier 2012, chaque police communale est au bénéfice d'une accréditation provisoire et dispose d'un certain délai contractuel pour remplir les conditions d'accréditation (art. 34 LPOV). Pour la Police municipale de Lausanne, il s'agissait notamment d'augmenter l'effectif policier de 60 EPT. Le CP a reçu la visite de la commission d'accréditation le 21 septembre et, sur proposition du Conseil cantonal de sécurité (CCS), a obtenu du Département des institutions et de la sécurité son accréditation définitive le 5 décembre.

En outre, en raison d'un contexte géopolitique particulièrement sensible lié à la menace terroriste, plusieurs réflexions ont été menées afin de réduire les risques et élever le niveau de préparation des différents services de secours. Ces mesures sont prises en coordination avec les partenaires cantonaux.

Le CP a rédigé les préavis N° 2015/90 « Locate my bike – La Ville met la puce à la petite reine » et N° 2016/42 « Introduction d'un article permettant l'instauration d'amendes d'ordre pour sanctionner onze infractions relatives à la propreté urbaine ».

## SERVICES GÉNÉRAUX (SG)

### Communication et prévention

Le bureau de la communication a répondu à 300 sollicitations des médias durant l'année 2016 et diffusé 39 communiqués de presse ainsi que 33 « 117 express ».

En matière de communication, l'année 2016 a été marquée par le lancement de la page « Facebook » du CP le 24 décembre. Quelque 4'300 « abonnés » la suivent déjà. Elle est en rapide expansion et certaines publications ont déjà touché plus de 50'000 personnes.

### Finances et logistique

Cette année a été marquée par la mise en service du système d'aide à l'engagement. Ce programme, développé conjointement avec la Police cantonale, équipe dorénavant les deux centrales du canton et permet à chaque opérateur de travailler à l'identique sur l'un ou l'autre site en cas d'indisponibilité et de problèmes techniques.

Le poste de quartier d'Ouchy s'est agrandi en annexant les locaux laissés vacant par la poste dans le même bâtiment. L'inauguration a eu lieu le 30 novembre. Ces locaux permettent au CP de disposer d'un point d'appui dans le sud de la ville et à la population de bénéficier d'un lieu avec des horaires d'ouverture étendus et d'une large palette de services. Le lieu concentre maintenant les forces de l'ancien poste de l'avenue de Cour et l'équipage du poste de police mobile.

### Déontologie

La commission préposée à la déontologie a rendu son septième rapport annuel d'activité pour l'année 2015. Il convient de relever une diminution du nombre de doléances portant sur le comportement des policiers avec 25 cas (30 en 2014). Il est à noter que plus de 90% des situations sont réglées à l'amiable, une rencontre avec l'officier déontologue permettant

souvent de lever des malentendus. Des manquements ont été relevés dans presque un tiers des dossiers clôturés par la commission préposée à la déontologie.

Le responsable de cette entité, également en charge du processus relatif à la qualité, s'est particulièrement investi dans le dossier concernant l'accréditation définitive du CP.

### **Ethique**

L'officier éthicien participe ou conduit plus de dix groupes de travail dont les sujets sont en lien direct avec l'amélioration des pratiques des acteurs de terrain, le développement des plans de carrières ainsi que le perfectionnement des compétences managériales.

En fin d'année, la Municipalité a nommé un nouveau président à la tête du comité d'éthique, professeur au Département de stratégie de la Faculté des Hautes Etudes Commerciales à l'Université de Lausanne.

### **Unité psychologique**

L'unité psychologique a poursuivi son travail de soutien aux collaborateurs et citoyens en conduisant l'équipe de débriefing, la cellule de l'Association vaudoise des psychologues-Police et la cellule psychologique DIAM. Le renouvellement de l'effectif, ainsi que les recrutements et formations de 12 nouveaux membres ont demandé un effort soutenu dans ce domaine.

L'implication au niveau institutionnel s'est poursuivie par la participation de l'unité à neuf mandats institutionnels.

### **Unité juridique**

En plus des analyses juridiques et du suivi des dossiers, l'unité juridique a participé à divers groupes de travail, notamment en lien avec la mise en œuvre de la modification du code pénal pour l'expulsion des criminels étrangers, ainsi que pour l'introduction dans le règlement général de police de la nouvelle procédure d'amendes d'ordre communales, visant principalement à sanctionner les atteintes à la propreté du domaine public. Par ailleurs, la protection des données (transmission de données issues des dossiers de police, télésurveillance, etc.) est une thématique qui mobilise de manière croissante l'unité juridique.

### **Centre de formation (CFPL)**

Au total, 348 cours ont été dispensés dans le domaine de la sécurité personnelle (technique et tactique d'intervention, tir, bâton tactique et mains nues). De plus, 92 collaborateurs ont suivi un bilan de santé, dont 23 ont bénéficié d'un coaching sportif. Il est également à noter, dans un souci d'économie des ressources, qu'une coopération a été mise sur pied dans le domaine de la formation continue avec l'Association des chefs des Polices municipales vaudoises.

Le CFPL a organisé l'entrée en fonction et les stages des 24 nouveaux aspirants de la volée 2016. Il a assuré un appui à leur formation de base à l'Académie de police de Savatan. Une formation d'intégration de trois semaines a également été dispensée à la volée 2015.

### **Ressources humaines**

L'année a été marquée par le départ de 38 personnes, soit 26 policiers (13 retraites, sept démissions, quatre licenciements, deux décès), un assistant de sécurité publique (ASP), un agent de transfert, de sécurité et de garde, deux gardes et huit civils, et l'intégration de 51 personnes, soit 29 policiers qui ont réussi leur formation à l'Académie de police de Savatan, 13 policiers formés, trois ASP et six civils.

L'entité RH a collaboré à la mise en place de l'horaire «4x4» au sein du groupe accident et procédé au recrutement des nouveaux cadres. Le concept de sélection des potentiels pour la relève a été finalisé et huit candidats ont débuté à l'automne un cursus de formation.

### **SÉCURITÉ ET COORDINATION (SC)**

La division SC a mis en œuvre un concept et des processus en matière de gestion des renseignements de proximité, en étroite collaboration avec la Police cantonale.

### **Centrale d'alarmes et d'engagements (CAE)**

La CAE a géré 75'668 appels d'urgences (75'139 en 2015). Le 1<sup>er</sup> juin, la CAE a connu deux grands changements. Une nouvelle centrale téléphonique ainsi qu'un nouveau système d'aide à l'engagement appelé «SAGA» ont été mis en œuvre. Tout en préservant l'autonomie du CP, ces outils sont communs aux deux centrales des polices du canton de Vaud.

### **Cellule « Sentinelle »**

En 2016, «Sentinelle» a participé, en collaboration avec la Direction du renseignement de la Police cantonale, à la recherche d'informations. Cette entité a été reconnue par la Police cantonale et a été intégrée à quelques reprises dans son dispositif.

### **Brigade de vie nocturne et de prévention du bruit (BVNPB)**

Durant l'année, la BVNPB a poursuivi ses efforts et ses contrôles dans le domaine des commerces, établissements de jour et de nuit ainsi que des manifestations. Bien qu'amputée d'un élément durant six mois entre avril et octobre, ce ne sont pas moins de 213 contrôles qui ont été opérés pour les commerces débouchant sur le constat de 11 infractions, que

ce soit pour de la vente d'alcool après 20h ou pour des fermetures tardives. Quant aux établissements, elle est intervenue à 852 reprises pour un résultat de 79 dénonciations et 24 avertissements. Concernant les manifestations, ce ne sont pas moins de 189 vérifications qui ont été menées pour un total de 16 dénonciations, principalement pour des niveaux sonores trop élevés.

De jour, les policiers ont mené 16 campagnes de mesures de bruit du trafic routier et distribué 224 fiches techniques pour diverses déficiences constatées sur des véhicules.

## **Unités spéciales**

### **Cycliste**

Le personnel de cette brigade a participé aux dispositifs « Bermudes et Héraclès ». Dans le cadre de l'opération « Aristée », il a œuvré en partenariat avec le SPADOM pour la préservation de la qualité des espaces publics.

### **Groupe d'intervention**

L'activité reste stable cette année encore avec 106 interventions. Les opérations au profit de la brigade des stupéfiants demeurent la principale source d'engagements. Toutefois, la tendance de collaboration accrue avec d'autres corps de police romands qui n'était qu'émergente en 2015, s'est confirmée en 2016, lors de plusieurs engagements d'ampleur. Par ailleurs, face au contexte international toujours tendu en raison des actions terroristes qui frappent les états voisins, le groupe d'intervention, tout comme le CP, a accru son état de préparation sur la base des directives fédérales et inter-cantoniales.

### **Brigade canine**

En 2016, la brigade canine s'est renforcée et compte dorénavant 12 conducteurs de chiens. Ceci a permis d'augmenter la présence des chiens en rue. D'une manière générale, c'est à près de 900 reprises que les chiens ont été engagés sur l'année écoulée dans les différents domaines de leurs activités. Avec 500 engagements pour 314 succès, la lutte contre le trafic de stupéfiants reste l'une des principales activités de la brigade. Au vu de la situation internationale, les engagements préventifs des chiens spécialisés dans la détection d'explosifs sont restés également très importants. Il est à relever une participation active de la brigade à la formation continue des autres entités du corps de police ainsi que la création et la participation à une permanence des chiens de détection des produits stupéfiants, au niveau cantonal.

### **Cellule de négociation**

La permanence de cette cellule a été sollicitée à 13 reprises, dont deux fois pour une analyse de risques en vue d'une opération planifiée à l'endroit d'un quérulent. Elle dispose, depuis le début de l'année 2016, d'une installation technique fixe à proximité de la CAE, ce qui améliore considérablement le temps de préparation pour son engagement.

### **Organisation DIAM**

Le plan canicule a été mis en œuvre du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, mais il n'a pas été activé. Ce sont tout de même plus de 11'000 lettres qui ont été adressées aux aînés de plus de 75 ans, vivant en appartement dans notre ville.

L'état-major DIAM a été alarmé dans le cadre de l'exercice « Léman 16 » du 15 septembre, dont le thème choisi était une explosion, suivie d'un incendie, sur un bateau de la CGN, ceci au large de Lausanne. Ce sont près de 500 personnes qui ont été mobilisées le jour en question.

## **POLICE JUDICIAIRE (PJ)**

La PJ, outre le travail résumé ci-après par ses six brigades, a répondu à près de 850 demandes de naturalisation (584 en 2015). Elle a également été très active dans l'opération « Strada », puisque le bilan après trois années d'activité fait ressortir, sur l'ensemble des cas traités au niveau cantonal, les pourcentages suivants pour la ville de Lausanne : 71% pour les affaires de stupéfiants, 54% pour les affaires de patrimoine et 78% pour les autres affaires.

Pour la deuxième année consécutive, un officier de police roumain a été intégré à la PJ. Cet agent permet de progresser plus rapidement dans des enquêtes impliquant des ressortissants des pays de l'Est.

### **Brigade du patrimoine**

Par rapport à l'année précédente, le nombre de délits traités en 2016 par le personnel de cette brigade a été sensiblement le même. Par contre, le nombre d'auteurs déferés a augmenté de près de 8% (745 auteurs déferés pour 1'312 délits en 2016 par rapport à 691 auteurs déferés pour 1'298 délits en 2015). Cette brigade s'est montrée davantage proactive dans le domaine des jeux illégaux, avec huit opérations menées (contre deux en 2015).

### **Brigade de l'intégrité**

Le personnel de cette brigade a traité, notamment, 70 levées de corps et quatre brigandages à main armée. 207 personnes ont été déferées pour des violences physiques (voies de fait et lésions corporelles).

Parmi les faits marquants, relevons un cas de brigandage au couteau perpétré contre un commerçant qui regagnait son domicile. Trois hommes masqués l'ont agressé avec un spray au poivre et lui ont asséné deux coups de couteau dans le dos afin de lui dérober la recette qu'il transportait (CHF 10'000.-). Après un mois et demi d'investigations, les auteurs et un comparse ont été interpellés et déferés devant la justice.

### **Brigade des stupéfiants**

Comme chaque année, la lutte contre les réseaux de trafiquants de stupéfiants est restée un objectif prioritaire de cette brigade. Ses membres exercent constamment une forte pression sur les dealers au sens large, soit les grossistes, les petits revendeurs de rue et les mules (personnes ingérant et transportant la drogue dans leur corps). Des opérations d'envergure ont été menées à l'encontre d'une vingtaine de réseaux. En 2016, ces actions ont permis de saisir notamment 17.5 kg de cocaïne (contre 10.6 kg en 2015), 2.1 kg d'héroïne (contre 7.5 kg en 2015), la somme totale de CHF 394'000.- et ont également conduit à la mise en détention de 85 grossistes ou importants dealers (cas graves).

L'augmentation des saisies de cocaïne s'explique en partie par une saisie unique de 5.3 kg. Mais même sans cette affaire, les quantités sont malgré tout à la hausse. Pour ce produit, l'année 2016 restera une année record, qui confirme la tendance haussière de la quantité de cocaïne disponible sur le marché.

Concernant les saisies d'héroïne, il est probable que la baisse s'explique par un déplacement ou par la dilution des stocks, car durant l'année les membres de la brigade ont interpellé un nombre très proche de trafiquants d'héroïne (33 en 2016 contre 30 en 2015).

Au sujet du cannabis, il convient de relever le cas particulier d'un démantèlement d'une plantation de 5'600 pieds de marijuana et la saisie de 32 kg de haschisch.

Finalement, au niveau du deal de rue, le nombre d'arrestations est en légère baisse (201 en 2016 contre 212 en 2015).

### **Brigade des mœurs**

Comme l'an passé, le nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle à l'endroit de victimes mineures et majeures est resté stable. Cette stabilité se vérifie également pour les cas de maltraitance sur les mineurs et les cas graves de violences domestiques.

La cellule spécialisée est régulièrement présente dans la zone de prostitution de rue et dans les salons de massages afin de prévenir ou de détecter toute contrainte sur les travailleurs et travailleuses du sexe. Durant l'année en question, différentes enquêtes ont été diligentées dans le but de rassembler des éléments pertinents pour permettre au Ministère public de se déterminer quand à l'existence – ou non – de réseaux en provenance d'Afrique et des pays de l'Est.

### **Brigade de la jeunesse**

Le nombre de mineurs déferés devant la justice est, cette année à nouveau, en légère baisse par rapport aux situations antérieures. Le travail de proximité et les actions préventives semblent porter leurs fruits. Les membres de cette brigade restent toujours vigilants, en particulier sur des cas de jeunes pouvant être influencés par des orientations extrémistes.

Pour sa part, la chargée de prévention affectée à cette brigade a toujours autant de peine à satisfaire les multiples demandes d'interventions qui lui parviennent de la part des partenaires. L'augmentation du nombre d'élèves ces prochaines années ne fera qu'accroître cette situation.

### **Brigade des cambriolages**

Cette récente brigade a poursuivi ses missions visant à identifier et à déferer les cambrioleurs agissant en ville. Afin de déstabiliser la logistique mise en place par des bandes organisées de cambrioleurs, des enquêtes ont été ouvertes à l'encontre de receleurs. Pour exemple, l'une d'entre elles a permis d'interpeller un individu qui avait mis en place une importante structure d'exportation de matériel volé. L'enquête a pu démontrer que cet individu avait réalisé des gains portant sur plusieurs centaines de milliers de francs, depuis 2010, gains qui avaient été investis dans l'achat de propriétés à proximité de Casablanca. Ces biens sont actuellement saisis par les autorités marocaines. Au cours des quatre premiers mois de cette enquête, six auteurs ont été interpellés et plus de 100 délits élucidés.

Dans cette brigade, certaines enquêtes sont menées par le biais des réseaux sociaux. L'une d'elles a permis d'identifier une bande organisée en lien avec la mafia locale de Iasi en Roumanie. De cette manière, plus de 50 cambriolages d'appartements de luxe à Lausanne et Genève ont pu être élucidés.

### **POLICE-SECOURS (PS)**

Après trois années de baisse d'affilée, le nombre d'interventions et de sollicitations s'est plus ou moins stabilisé, puisqu'on enregistre une faible hausse de 3.57% des cas en 2016, à 30'945 (29'877 en 2015). Il est à relever une belle collaboration avec la division PPM pour assurer les présences sur les sites sensibles, notamment à Chauderon, à la Riponne et au Mudac.

Hormis les saisies de stupéfiants faites en cours d'enquête par la brigade spécialisée, dans le travail courant de lutte contre le deal de rue, le personnel des différentes divisions du CP a procédé à 3'063 saisies de stupéfiants, dont 689 sans auteurs. Cela représente un total de 14.330 kg de produits stupéfiants saisis, lesquels s'additionnent aux séquestres de la PJM.

Quant à l'horaire dit « 4x4 », il a fait l'objet d'un sondage afin d'examiner des pistes d'amélioration. Les retours du personnel montrent clairement qu'il peut être maintenu tel quel. Dès lors, aucun changement n'a été opéré au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### **SÉCURITÉ DU TRAFIC ET STATIONNEMENT (STS)**

En matière de sécurité routière, une dégradation a été enregistrée, notamment en ce qui concerne les accidents (903 contre 759 en 2015) et les blessés (366 contre 322 en 2015), ceci malgré 5'416 contrôles de vitesse et 21 campagnes de prévention. Les accidents avec ivresse le démontrent clairement avec une hausse de 63% des cas d'ébriété au volant (116 cas

contre 71 en 2015). Un même constat est dressé dans le domaine des amendes d'ordre de stationnement (+4.66%). Le seul secteur réjouissant, celui des infractions pour excès de vitesse et/ou feux rouges aux intersections, affiche une baisse de près de 12%.

### Campagnes de prévention

21 campagnes de prévention ont été relayées (dix nationales, sept cantonales et quatre lausannoises). Quatre ont donné lieu à des contrôles de circulation préventifs « Stop avant le choc » (rentrée scolaire); « See You » (campagne de la lumière); « E-Bike » et « Respectez notre sécurité » (campagne en faveur des ouvriers de chantiers). Divers exposés ont été dispensés auprès de partenaires.

### Contrôles de la vitesse

Malgré un nombre inférieur de contrôles, une augmentation des dénonciations est constatée. Les trois installations d'indication instantanée de la vitesse ont, quant à elles, sensibilisé 4'012'133 conducteurs (3'605'344 en 2015). Au total, 76'691 automobilistes ont fait l'objet d'une dénonciation pour excès de vitesse (+25.67% par rapport à 2015).

Sur le réseau urbain, 29 conducteurs ont été flashés à plus de 90 km/h (18 en 2015). La vitesse la plus élevée enregistrée était de 131 km/h à l'avenue de Provence.

Dans les zones suburbaines limitées à 80 km/h, 11'606 conducteurs ont été dénoncés (8'778 en 2015). Une haute vitesse à 156 km/h a été enregistrée à la route des Paysans.

### Contrôles à l'éthylomètre

Une augmentation sensible du nombre de personnes contrôlées est à signaler (7'264 contre 6'228 en 2015), ayant pour corollaire une hausse conséquente du nombre d'ivresses (+26.19% globalement par rapport à 2015). 116 cas l'ont été lors d'accidents au cours desquels 1'542 personnes ont été contrôlées. Lors des contrôles systématiques réalisés, 327 personnes se trouvaient en état d'ébriété sur les 5'722 contrôlées.

### Contrôles aux carrefours

Le nombre de conducteurs dénoncés pour excès de vitesse aux intersections est une nouvelle fois à la baisse depuis 2014. Quant aux passages enregistrés sur les 31 installations en service, ils baissent de 10.7%. Par contre, le ratio entre conducteurs dénoncés (78'500 en 2016 contre 89'074 en 2015) et passages enregistrés reste stable avec environ 0,13%. La mise hors service de plusieurs appareils de surveillance (César-Roux – Caroline et César-Roux – St-Martin – Grey – Blécherette) en raison de travaux toujours en cours pour certains pourraient expliquer ce constat.

### Infractions de circulation et de stationnement

Pour 2016, 369'442 infractions ont été dénoncées, soit une hausse de 4.66% par rapport à l'an dernier. Cette courbe ascendante se reflète de manière plus modérée en soirée avec +1.97% (23'002 cas contre 22'557 en 2015). Les évacuations ou dépannages sollicités par le CP sont en baisse de 16.6%. Le parcage illicite sur les trottoirs reste lui assez stable (3'410 cas en 2016 contre 3'391 en 2015).

### Accidents de circulation

Malgré les multiples campagnes de prévention et actions menées cette année, force est de relever une augmentation non négligeable des accidents (constats), puisque 903 rapports ont été établis, contre 759 en 2015 (+19%). Les fuites après accidents représentent toujours près d'un tiers des cas. Sur le front de la conduite en état d'ébriété, même constat (+28% lors de contrôles spontanés et +63% lors d'accidents). Cette tendance coïncide avec le nombre de blessés (+14%). Les piétons ne sont pas en reste avec 77 victimes (+17%), dont 21 enfants (+91%). Par contre, les accidents impliquant le LEB ont passé de 10 cas en 2015, à 6 en 2016, dont un seul a engendré des lésions corporelles. Pour conclure, un seul accident mortel est à déplorer contre 2 en 2015.

### Evolution des accidents de la circulation

	2012	2013	2014	2015	2016
Accidents de circulation (constats)	1'054	915	854	759	903
Personnes blessées	448	375	326	322	366
Personnes tuées	1	1	2	2	1
Fuites après accident	339	285	276	228	276
Piétons victimes	87	83	64	66	77
dont piétons enfants jusqu'à 15 ans	13	18	18	11	21

### PROXIMITÉ, PARTENARIATS ET MULTICULTURALITÉ (PPM)

La division PPM a mené à terme le projet d'agrandissement et de rénovation du poste de police d'Ouchy. Répondant aux normes actuelles en matière d'accueil du public, les nouvelles surfaces de travail ont permis d'y affecter l'équipage du poste de police mobile. Dans le même temps, le poste de police de Cour a fermé définitivement ses portes. L'offre de sécurité publique dans ce secteur demeure garantie par le personnel du poste d'Ouchy.

En ce qui concerne le projet d'externalisation des missions dévolues au bureau des objets trouvés, un partenaire social externe a refusé de reprendre cette activité. Ce sont désormais deux collaboratrices qui assurent la mission qui a été rationalisée pour permettre un service correct, tant à la réception du bureau à la place de la Riponne qu'au téléphone.

La nomination de plusieurs nouveaux cadres a donné un nouveau souffle à l'activité préventive et visible des postes de quartier.

La division reste attentive aux possibilités d'extension ou de repositionnement des structures policières dans les quartiers afin de répondre encore mieux aux attentes de la population.

## ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ

Après la baisse importante du nombre d'infractions de 2013 à 2015, l'année 2016 se caractérise par un niveau total de ces dernières similaire à celui de 2015 (voir tableau ci-après). Il convient parallèlement de relever une légère baisse du nombre des infractions au Code pénal de -6% en 2016 (-22% en 2015) qui s'explique principalement par une diminution du nombre d'infractions au patrimoine (-10%).

Élucidations et évolution des infractions selon la loi

	2015		2016		Différence
	Infractions	Élucidations	Infractions	Élucidations	
Code pénal (CP)	17'274	24.4%	16'210	27.5%	-6%
dont					
Total vie et intégrité corporelle	874	78.3%	884	79.5%	1%
Total patrimoine	12'949	14.2%	11'710	16.6%	-10%
Loi sur les stupéfiants (LStup)	6'092	91.1%	6'408	89%	5%
Loi sur les Étrangers (LEtr)	2'028	99.8%	2'121	100%	5%
Autres lois fédérales annexes	24	87.5%	140	95%	483%

© OFS, Neuchâtel 2016

## SERVICE DE PROTECTION ET DE SAUVETAGE (SPSL)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- secourir et sauver les personnes, les animaux, l'environnement et les biens
- prévenir les atteintes/protéger les personnes, les animaux et les biens
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités du service, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Ambulances	41.80	41.50	41.80	41.75
Centre de formation de la RAMA	7.20	7.20	7.20	6.20
Direction SPSL	29.50	28.10	29.80	28.65
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Protection civile	18.80	17.00	18.70	18.00
Sapeurs-pompiers	121.50	127.50	122.50	127.50
Total service	229.80	232.30	231.00	233.10

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Total service	+ 1.20

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Ambulances	46	41.50	48	41.75
Centre de formation de la RAMA	8	7.20	7	6.20
Direction SPSL	32	28.10	34	28.65
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Protection civile	17	17.00	18	18.00
Secours et incendie	128	127.50	128	127.50
Total service	242	232.30	246	233.10

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
	0	2
<b>Total service</b>	<b>0</b>	<b>2</b>

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	8	10

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	1
Démission	4
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>8</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Le SPSL a rempli, en 2016, ses missions prioritaires de secours, de sauvetage et de prévention au profit des habitants. Ces missions ont représenté plus de 12'000 interventions d'urgence effectuées par l'ensemble des entités et collaborateurs du service.

Le SPSL intervient en outre régulièrement, sur la base de conventions, bien au-delà des frontières communales, voire cantonales. Toutefois, ces interventions et opérations se font toujours à la condition que cela ne soit pas au détriment de la sécurité des citoyens lausannois.

Durant l'année sous revue, les sapeurs-pompiers ont mis en œuvre un système de décontamination des tenues d'intervention permettant de préserver la santé des intervenants et du personnel de la logistique au retour d'interventions.

Afin d'encadrer médicalement et de suivre l'état de santé des sapeurs-pompiers et des ambulanciers, un médecin-conseil est désormais directement rattaché à la direction du SPSL.

Le projet d'optimisation de la défense incendie et secours dans l'agglomération lausannoise a été formellement validé par la Municipalité, permettant ainsi de poursuivre l'analyse visant, notamment, à renforcer la complémentarité entre sapeurs-pompiers professionnels et volontaires. Dans le domaine de la formation des sapeurs-pompiers, le centre de formation de La Rama a enregistré en 2016 une fréquentation en nette hausse, nécessitant dans un futur proche des adaptations de ses infrastructures.

La fin de l'année a été marquée par le départ à la retraite du chef de service remplaçant, après une carrière de plus de 36 ans de service au profit de la sécurité et des secours de la Ville.

La visibilité des Pompes funèbres officielles (PFO) a pu être renforcée, notamment par une présence au Forum de l'Hôtel de Ville et par l'acquisition de deux nouveaux corbillards de type « limousine », augmentant ainsi la prestance des cérémonies pour lesquelles les PFO sont mandatées.

Finalement, il s'agit de relever la participation du SPSL à des engagements d'envergure cantonale, voire nationale ou internationale. Il y a lieu de mentionner en particulier la prise en charge de l'organisation du dispositif médico-sanitaire de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres sur sol valdo-fribourgeois, entre Payerne et Estavayer-le-Lac ; la participation avec de nombreux intervenants à l'exercice du plan multilatéral franco-suisse de secours du lac Léman intitulé « Léman 16 » et, finalement, la participation active à la présentation de la protection de la population, hôte d'honneur du Comptoir suisse se déroulant à Beaulieu.

Plus généralement, la reconfiguration des directions intervenue lors du changement de législature a permis, au cours du second semestre, la dynamisation des synergies entre le SPSL et le Corps de police.

## SAPEURS-POMPIERS

### PRINCIPALES TÂCHES (SUR LES PLANS LAUSANNOIS ET CANTONAL)

- sauver les personnes, les animaux et les biens
- lutter contre les incendies
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels

- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits chimiques, biologiques ou radioactifs
- effectuer des interventions techniques
- garantir la sécurité incendie lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels (sans les aspirants sapeurs-pompiers professionnels et les sapeurs-pompiers professionnels en formation)

2012	2013	2014	2015	2016
120	120	124	123	121

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site de Lausanne (sans les jeunes sapeurs-pompiers)

2012	2013	2014	2015	2016
131	138	125	141	136

#### Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires, site d'Epalinges

2012	2013	2014	2015	2016
—	—	—	46	51

A la suite de la signature d'un contrat de partenariat entre la Commune de Lausanne et celle d'Epalinges en 2015, l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires du site d'Epalinges apparaît dans ce rapport.

#### Interventions

Au nombre de 2'115, les interventions sont en augmentation de 33 unités par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 79% sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges, elles se répartissent comme suit :

	2015	2016
Interventions pour le SDIS	1'055	1'096
Autres	1'027	1'019
<b>Total des interventions</b>	<b>2'082</b>	<b>2'115</b>

Le détachement de premier secours (DPS), site de Lausanne, composé des sapeurs-pompiers professionnels, est intervenu à raison de 2'028 interventions (+41) et le DPS, site d'Epalinges, à raison de 87 interventions (-8).

Il est à noter que le groupe d'appui tactique feu (GATF) des sapeurs-pompiers professionnels du SPSL est notamment intervenu en collaboration avec le Détachement d'action rapide et de dissuasion de la gendarmerie vaudoise (DARD) lors d'une opération en Valais, pour un forcené retranché dans son domicile.

Pour la première fois, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) a procédé à l'évacuation sanitaire en façade d'une personne de plus de 200 kg sur le territoire lausannois.

#### Types d'interventions

	2015	2016
Déclenchements d'alarmes automatiques	530	453
Incendies	493	493
Sauvetage de personnes et d'animaux	137	215
Désincarcérations	26	24
Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux	20	21
Protection de l'environnement	264	387
Interventions techniques	580	465
Eléments naturels	32	57
<b>Total</b>	<b>2'082</b>	<b>2'115</b>

#### Répartition géographique des interventions

	2015	2016
Sur le territoire du SDIS Lausanne-Epalinges	1'638	1'670
Sur le territoire d'autres communes	444	443
Hors canton de Vaud	—	2

#### Alarme du personnel

La mise sur pied des détachements lausannois (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et éclairage lourd) a été nécessaire à six reprises (-2).

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 29 reprises (+13).

#### Territoires forains

La défense incendie et secours des territoires forains est assurée par les DPS régionaux, selon la liste suivante :

- territoire forain de Vernand par le DPS de la Mèbre ;
- territoire forain de Montheron par le DPS du Haut-Talent.

Leurs interventions ne sont pas comptabilisées par l'entité sapeurs-pompiers SPSL.

## **Vision Intégrée de la Défense Incendie et Secours dans l'agglomération lausannoise à l'horizon 2020 – 2025 (VIDIS 20-25)**

Le 15 septembre, la Municipalité de Lausanne a donné son accord de principe à la poursuite du projet VIDIS 20-25. Afin de poursuivre les travaux, deux commissions ont été créées le 20 décembre, l'une représentant les autorités municipales des communes concernées, dont la Ville de Lausanne, et l'autre composée des commandants des SDIS.

### **Développement du centre de formation de La Rama**

Fort de l'excellente collaboration constatée et reconnue avec l'ECA lors de la construction du simulateur incendie, la Municipalité a donné un préavis favorable à la construction d'un nouveau bâtiment multi usages sur le site de La Rama. Ce bâtiment vise à compléter et à étendre l'instruction de la protection respiratoire au profit des sapeurs-pompiers lausannois et vaudois.

### **Création de l'Union Musicale de la Sécurité Lausanne (UMSL)**

Après plusieurs mois de travaux, les comités de l'Union Instrumentale de Lausanne (fanfare des sapeurs-pompiers du SPSL) et de la fanfare du corps de police se sont accordés pour dissoudre ces dernières et créer, le 13 janvier, l'UMSL, fanfare officielle du CP et du SPSL.

### **Prestations pour le Tribunal des mineurs des cantons de Vaud et du Valais**

Durant l'année, les sapeurs-pompiers ont reçu dans leurs murs dix jeunes, coupables de départs d'incendies, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

### **Collaboration des sapeurs-pompiers avec d'autres services communaux et divers partenaires**

Tout au long de l'année, les sapeurs-pompiers ont mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- engagement des ressources lausannoises lors de l'exercice « Léman 16 » du 15 septembre, au large de Vidy, organisé par l'Etat-major cantonal de conduite, pour un incendie à bord d'un bateau de la Compagnie Générale de Navigation comprenant 150 passagers ;
- services de prévention dans le cadre de l'assemblée générale de la société Nestlé et de ses 150 ans à MCH Beaulieu, des 20 km de Lausanne et des fêtes du Bois, des opérations de police « Euphrate III » et « Dantes II » et du cortège du collectif unitaire contre les spéculations des matières premières ;
- dispenser les cours de mesures d'urgence dans le domaine de la lutte contre le feu, au Centre de formation de La Rama, pour les employés de la Ville de Lausanne ;
- travaux de levage à l'aide de la grue au profit de différents services de la Ville de Lausanne ;
- mise en place des pontons à l'aide de la grue, service de prévention circulation et engagement du bateau de sauvetage en faveur du Triathlon de Lausanne ;
- mesures des concentrations de gaz dans le digesteur de la ferme des Saugealles ;
- essai des colonnes sèches dans les tunnels des métros m1 et m2 ;
- tournage d'un film avec la RTS sur le domaine de la désincarcération ;
- promotion des sapeurs-pompiers dans le cadre du Tour de Romandie et de l'opération Athéna du Comptoir Suisse, sur le stand de la protection de la population ;
- diverses présentations aux SDIS du canton, des engins spécifiques mis à disposition par l'ECA.

### **Matériel et équipement**

L'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition des sapeurs-pompiers le matériel suivant :

- 19 appareils respiratoires à circuit ouvert ;
- 15 appareils respiratoires à circuit fermé pour les engagements de longue durée ;
- remplacement de 185 radios portables pour le personnel ;
- un drone permettant d'effectuer des reconnaissances aériennes de sinistres conséquents ;
- remplacement de 30 tenues de feu complètes pour les détachements éclairage lourd et décontamination ;
- nouvelles tenues de décontamination pour les interventions dans les domaines bactériologique et chimique (ABC) ;
- deux pompes pour transvaser des produits chimiques lors d'interventions ABC.

Dans le cadre du budget de fonctionnement 2016, deux défibrillateurs automatiques pour les véhicules des officiers et un appareil de mesure pour les transports ont été acquis.

### **Véhicules**

Dans le cadre des autorisations d'achats 2015, un fourgon de transport mi-lourd de personnel et de matériel spécial d'intervention a été livré en 2016.

En ce qui concerne les autorisations d'achats 2016, un fourgon de transport de matériel spécial d'intervention et un élévateur à fourches ont été acquis. Ils seront livrés en 2017.

En remplacement d'un véhicule n'assurant plus la sécurité des intervenants du site d'Epalinges, ladite commune a fourni au SDIS un véhicule pour les chefs d'intervention.

De plus, l'ECA et la DGE ont mis à disposition des sapeurs-pompiers les véhicules suivants :

- remplacement d'un véhicule de transport de tuyaux, propriété de la Ville de Lausanne, par la mise à disposition d'un module tuyaux ;
- un semoir à produit absorbant pour les interventions ABC.

### **Formation du corps professionnel**

Cette année encore, la formation s'est concentrée sur le fonctionnement et l'utilisation des nouveaux véhicules et de l'ensemble du matériel acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA et la DGE.

Des exercices de sections se sont déroulés au cours de cette année avec comme thèmes :

- la mise en application des actions opérationnelles et des procédures d'engagement, sur le site du simulateur incendie de La Rama ;
- la sensibilisation du personnel aux dangers lors d'interventions dans une ferme ;
- l'engagement sur feux de véhicules transportant des produits chimiques, sur le site de la CIMO à Monthey ;
- le calcul et une mise en pratique d'un transport d'eau depuis le lac Léman en direction de la Vallée de la Jeunesse.

Dans le cadre de l'ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) sur la participation des gestionnaires d'infrastructures aux frais de mise à disposition des services d'intervention sur les installations ferroviaires, une formation sur les infrastructures du Morges-Bière-Cossonay (MBC) a permis de mettre à niveau les compétences techniques des sapeurs-pompiers en matière d'intervention en milieu ferroviaire.

La mise en application du cursus de formation professionnel ainsi que les cours cantonaux et fédéraux ont permis au personnel occupant de nouvelles fonctions d'acquérir les connaissances de base nécessaires relatives à leurs nouvelles responsabilités.

De nombreuses formations ont été dispensées pour permettre aux groupes spécialisés comme le GRIMP, le GATF et le groupe débriefing (GD SPST) d'assurer leurs missions quotidiennes.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques sur les feux d'aéronefs à Teeside (Angleterre), sur les feux d'installations pétrolières à Vernon (France) et sur les phénomènes thermiques à Bourg-en-Bresse (France).

De manière à consolider les connaissances des cadres dans la conduite des opérations de secours, le Service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Genève a mis sur pied un cours d'une semaine permettant à deux officiers lausannois d'engager, à l'échelle 1/1, les ressources humaines et les moyens techniques genevois sur un feu de voitures au parking souterrain du pont du Mont-Blanc à Genève ainsi que lors d'un feu de cellule à la prison de Champ-Dollon. Fort des enseignements tirés lors de ce stage, une formation de même type a été dispensée aux cadres sapeurs-pompiers du SPST. Ces derniers ont, par ailleurs, effectué un stage de formation de trois jours au SIS de Genève alors que les collaborateurs se rendaient au SIS de Neuchâtel afin de découvrir un environnement différent avec ses avantages et ses contraintes.

### **Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels**

L'Ecole latine 2016 a débuté le 2 septembre sur le site du centre d'instruction et de formation de Versoix et se terminera le 12 mai 2017. Composée de 23 aspirants romands, dont 2 lausannois, elle permet à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que 10 instructeurs sapeurs-pompiers du SPST sont engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

Sur 17 aspirants issus de l'Ecole latine 2015, 15, dont 2 lausannois, ont réussi leurs examens finaux pour l'obtention du brevet fédéral.

### **Centrale d'aide à l'engagement (CAE)**

Dans le courant 2017, le projet de rapprochement et de synergie entre le centre de traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully et la CAE des sapeurs-pompiers du SPST, sur le plan de la technique et de la domotique, deviendra effectif et induira un certain nombre de changements.

Afin de s'y préparer dans les meilleures conditions, le personnel permanent de la CAE a été largement mis à contribution en 2016, dans le cadre de groupes de travail, et s'est vu proposer un repositionnement professionnel.

Sur le plan opérationnel, les chefs d'intervention ont pu compter sur les compétences des opérateurs en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), que ce soit dans le cadre d'exercices comme « Léman 16 » ou lors de cas réels tels qu'une explosion à Lausanne, des feux importants à Puidoux, Renens, Lausanne et lors d'une intervention chimique à Romanel-sur-Lausanne.

Après une période d'adaptation, le nouveau plan radio du SDIS Lausanne-Epalinges est entré en fonction. Les nouveaux indicatifs ont été assimilés par l'ensemble du personnel. Ils permettent, dès lors, de répondre aux recommandations édictées par l'ECA.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le chef de la CAE a été détaché auprès du CTA afin de compléter l'équipe chargée de préparer la mutation de l'ancien système d'aide à l'engagement (SAE) dans le nouvel environnement ProSDIS. Il collabore au paramétrage du programme du SAE afin qu'il réponde parfaitement aux attentes des sapeurs-pompiers du SPST et de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires du canton en proposant de nouvelles perspectives d'engagements opérationnels.

Le chef de la CAE a également reçu comme mandat de coordonner et d'adapter les infrastructures techniques et opérationnelles de la caserne du SPST et d'élaborer et dispenser la formation des opérateurs du CTA sur ce nouvel outil.

## Corps de sapeurs-pompiers volontaires

Les groupes de conduite des détachements d'appui (DAP) des sites de Lausanne et Epalinges ont tenu 11 séances chacun, qui leur ont permis de consolider les structures de conduite et administratives, ceci suite à la signature du contrat de droit administratif entre les deux communes. Ils ont également géré et suivi toutes les missions d'intervention et de prévention confiées aux deux sites.

### Formation

La mise à niveau des connaissances, en collaboration avec le responsable de la formation cantonale, et la mise en application du cursus de formation des sapeurs-pompiers volontaires a permis de consolider les automatismes.

Une école de formation du détachement de premiers secours/unité d'appui du poste permanent (DPS/UAPP) a été créée afin de transmettre les connaissances de base aux futurs intervenants qui intégreront le DPS du site d'Epalinges ou le DPS Lausanne en tant qu'UAPP.

Le détachement spécialisé dans le domaine de la décontamination de personnes en masse a suivi sa formation continue et collaboré avec les spécialistes ABC du détachement poste médical avancé (DPMA) du SPSL.

Les membres du détachement éclairage lourd, qui ont la responsabilité d'alimenter en électricité et d'éclairer une grande surface, dans l'ensemble du canton, ont suivi plusieurs formations spécifiques, propres à leur domaine d'activité.

Le personnel du DPS, site d'Epalinges, a été formé à des missions particulières afin de venir en appui au DPS, site de Lausanne, lors d'engagements dans les infrastructures du m2.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 2 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de l'ECA. Pour le SDIS, huit (-15) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés pour le site de Lausanne et sept pour le site d'Epalinges.

Encadrés par 10 moniteurs professionnels et volontaires, les 27 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi leur formation annuelle.

Le groupement JSP du SDIS Lausanne-Epalinges a organisé la journée des moniteurs-cadets, le 12 mars, ainsi que la journée technique des JSP vaudois, le 11 juin, toutes deux sur le site du Centre de formation de La Rama.

De nombreux JSP en ont profité pour travailler sur le simulateur incendie, découvrir de nouvelles matières telles que la désincarcération, les différents moyens d'extinction et la présentation du chien « Zippo » de la gendarmerie vaudoise, chien qui a la particularité d'être spécialiste en détection de produits inflammables. Ils ont également pu découvrir le soutien sanitaire opérationnel (SSO) du SPSL.

Ils ont en outre participé à plusieurs manifestations telles que la vente du Mimosa, la fête du Bois, le Téléthon et la journée de la société de développement de Vers-chez-les-Blanc.

### Services de garde dans les lieux de spectacles

	2015	2016
Services assurés	124	18
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	548	101

Il convient de relever que ces chiffres sont en nette diminution en raison de l'entrée en vigueur, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des nouvelles normes de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) qui n'obligent plus les organisateurs, selon des critères bien précis, à assurer une présence des sapeurs-pompiers.

## POLICE DU FEU

### PRINCIPALES TÂCHES

- faire appliquer les directives des Associations des établissements cantonaux d'assurance incendie, de l'ECA ainsi que les dispositions légales communales et cantonales

La police du feu conseille les architectes lors de l'établissement d'avant-projets de construction, examine les dossiers de mise à l'enquête et émet les charges au permis de construire pour tout ce qui concerne la prévention incendie (portes coupe-feu, extincteurs, signalétique de sécurité, éclairage de secours, voies de fuite, etc.).

Lors de manifestations, elle valide les dossiers et définit les mesures de prévention incendie (implantation des structures extérieures, voies d'accès des secours, capacité des cantines, dispositifs d'extinction, etc.) imposées aux organisateurs.

### Statistiques

	2012	2013	2014	2015	2016
Dossiers de construction ou de transformation	405	375	604	649	607
Séances diverses	372	352	402	502	378
Visites de fin de travaux	477	403	532	488	409
Visites sur site pour prise de décision	—	—	25	150	49
Examens de situation et visites pour des manifestations	521	561	616	551	594
Dossiers d'intervention Ecaplan	—	30	54	55	45

Modifications de dossiers d'intervention	—	147	252	385	394
Mise en service de détection	—	37	54	35	40
Exercices d'évacuation	12	17	12	14	16

Par rapport à l'année 2015, les prestations fournies par la police du feu sont nombreuses tout en restant stables.

## AMBULANCE SPSL / SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION (SMUR)

### PRINCIPALES TÂCHES

- assurer la prise en charge sanitaire professionnelle de tous les patients en situation de détresse pré-hospitalière, afin de préserver la vie et de créer les conditions favorables à leur transport
- répondre 24h sur 24 aux demandes d'interventions de la centrale 144 (ambulance et SMUR)
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux, le détachement poste médical avancé ou le binôme de conduite sanitaire Ambulancier chef des secours/Médecin chef des secours (ACS/MCS)

### Evolution de l'effectif des ambulanciers

2011	2012	2013	2014	2015	2016
*40	*40	*40.8	*40.8	*40.8	*41.75

\*sans le personnel du secrétariat et les auxiliaires (calcul en ept)

L'augmentation d'effectif est consécutive à la création d'un poste à 50% de formateur sanitaire entièrement financé par l'ECA.

17 auxiliaires (ambulanciers ES et techniciens ambulanciers) constituent une ressource indispensable pour compléter les équipages d'intervention.

### Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé

2011	2012	2013	2014	2015	2016
65	71	65	64	74	71

L'entité Ambulance SPSL (A SPSL) dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par les auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit. Le DPMA, quant à lui, se repose sur près de 71 personnes, dont 12 médecins (miliciens volontaires, hormis le chef DPMA et son remplaçant, tous deux professionnels aux A SPSL).

Outre les interventions en ambulances, les A SPSL assurent les spécialisations et prestations suivantes :

- desserte du SMUR (conduite du véhicule et assistance du médecin);
- GRIMP;
- ambulancier chef des secours;
- débriefing psychologique (GD SPSL);
- encadrement pour les étudiants ambulanciers en stage de formation professionnelle;
- représentation à la commission extra-parlementaire pour les mesures sanitaires d'urgence (CMSU) et les groupes de travail y affiliés;
- représentation de la Ville de Lausanne au bureau sanitaire des manifestations;
- représentation vaudoise à l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) du Service sanitaire coordonné (SSC) de la Confédération suisse.

### Interventions

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a enregistré un léger recul pour s'établir à 7'337 (-3.6% par rapport à 2015). Les patients sont à parité entre hommes et femmes et les cas de maladie représentent 76.7%. Les mois les plus chargés ont été mars et décembre, avec respectivement 666 et 677 missions. Aucune explication rationnelle ne peut être avancée s'agissant de la baisse du nombre annuel d'engagements, dans la mesure où les ambulances sont alarmées par le 144 selon le principe de la proximité sur tout le territoire cantonal. Néanmoins, les A SPSL restent encore et toujours le service d'ambulances vaudois qui effectue le plus grand nombre de missions d'urgence. La patientèle est composée en majorité de personnes âgées de 60 ans et plus (52%). La tranche la plus représentative est celle des 81-90 ans, avec 19.5% du total. Plus de 93% des P1 (intervention sur le lieu même de l'événement, avec une atteinte probable des fonctions vitales) sont effectuées dans un délai de réponse (temps écoulé entre l'alarme de l'ambulance et son arrivée sur le site) de 15 minutes. Le seuil de recommandation nationale est fixé à 90%.

Au volume des interventions d'ambulance, il convient d'ajouter :

- 2'045 missions SMUR;
- 19 missions GRIMP;

- 16 missions ACS/MCS ;
- 11 missions de soutien sanitaire opérationnel (SSO) du DPMA au profit des sapeurs-pompiers vaudois.

Dès lors, ce ne sont pas moins de 9'428 interventions d'urgence et de sauvetage qui ont été effectuées par le personnel des A SPSL.

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par l'entreprise privée USR) a fléchi de 4.7% et celui de l'antenne de Mézières (desservie par l'entreprise privée STAR) de 0.9%, pour atteindre respectivement 2'156 et 1'636 missions. Les A SPSL sont en charge de la gestion de la facturation de ces deux bases.

Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le Service des urgences du CHUV.

Relevons encore que le 1<sup>er</sup> juillet, le nouveau médecin-conseil du SPSL à 30% a pris ses fonctions, avec la responsabilité médicale des A SPSL.

## Statistiques

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'interventions	6'477	6'953	6'835	7'610	7'337
Nombre de personnes transportées	5'528	5'816	5'643	6'393	6'237
Nombre d'interventions sans transport	949	1'116	1'192	1'217	1'100
Nombre de missions SMUR	2'299	2'222	2'086	2'002	2'045
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	2'050	2'157	2'248	2'262	2'156
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'362	1'515	1'538	1'651	1'636

Dans le cadre de leur activité opérationnelle, les ambulanciers sont autorisés, par délégation *ad personam* du médecin-conseil, à appliquer des algorithmes de soins pré-hospitaliers. C'est ainsi qu'en 2016, ce sont 665 actes médicaux délégués qui ont été réalisés (+6.9%), avec une prédominance nette pour l'antalgie (453 cas, soit +20.2%).

Parallèlement, les A SPSL accueillent de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2016, ils ont été 185 à profiter de cette opportunité (contre 168 en 2015). La priorité est donnée à ceux qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence (stage professionnel). Le total cumulé des stages équivaut à 583 jours (contre 487.5 en 2015).

## Collaborations (internes et externes)

Les partenaires externes principaux des A SPSL sont le Service de la santé public du canton de Vaud (SSP), le CHUV et la Fondation urgences santé (FUS). Le SSP est le partenaire incontournable des A SPSL, non seulement au travers du subventionnement institutionnel, mais également en termes de politique sanitaire et de demandes de prestations particulières (Bureau sanitaire des manifestations, Bureau ORCA sanitaire, représentation OSANC, DPMA, engagements opérationnels spécifiques, etc.). Les relations avec le CHUV reposent particulièrement sur l'exploitation commune du SMUR. Grâce à cette proximité, des places de stage ont été ouvertes aux ambulanciers dans différents départements du CHUV (neurologie, cardiologie, maternité et salle d'accouchement, hôpital de l'Enfance, etc.). Il faut encore relever que la centrale d'appels sanitaires urgents (CASU) 144 de la FUS, située dans le même bâtiment que les A SPSL, constitue le maillon essentiel de la gestion de la prise en charge des urgences pré-hospitalières.

D'autres pôles de collaboration avec diverses institutions sont également instaurés (équipe mobile d'urgence sociale (EMUS), Service des automobiles et de la navigation (SAN), Institut de santé au travail (IST), etc.).

Le DPMA, quant à lui, poursuit sa collaboration avec l'ECA pour tout ce qui a trait à l'exploitation du SSO, ainsi qu'avec les entités desservant les véhicules de soutien sanitaire (VSS) romands, dont font partie les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud. Dans ce domaine, le DPMA pilote également le Groupe romand de formation (GRF), lequel vise à uniformiser les connaissances et compétences des intervenants sanitaires en cas d'événement majeur. Les groupes d'appui samaritain (GAS), affiliés aux différentes sections vaudoises de samaritains, sont eux aussi des partenaires indispensables dans l'exploitation du poste médical avancé lors d'événements majeurs.

## Matériel et équipement

Les ambulanciers et techniciens-ambulanciers sont maintenant équipés de l'uniforme cantonal, résultat d'une volonté commune des responsables d'exploitation des services d'ambulances et du SSP d'afficher une identité ambulancière unique. De plus, cinq moniteurs-défibrateurs ont été remplacés par des appareils de nouvelle génération. Le montant total de l'opération s'est élevé à CHF 125'000.–, entièrement pris en charge par le SSP.

## Véhicules

L'ambulance prévue au budget 2015 a été mise en circulation en juin 2016. Elle vient en remplacement d'un ancien véhicule (2008) qui a été remis au service d'ambulances du Nord-vaudois, sur décision du SSP qui amortit cinq des six ambulances du SPSL sur sept ans. De son côté, le DPMA exploite, depuis le mois d'octobre, un véhicule dédié au piquet de chef d'engagement.

## Formation

Près de 3'100 heures de formation continue ont eu lieu en 2016, sous forme de stages, exercices pratiques, cours théoriques, séminaires, e-learning, etc. Selon les directives nationales de l'Interassociation de Sauvetage (IAS), chaque collaborateur doit justifier de 40 heures de formation continue par année. A cela s'ajoutent les formations liées à des spécialisations, telles que le GRIMP, l'ambulancier chef des secours, le débriefing et le DPMA.

## Volontaires du détachement poste médical avancé (DPMA)

Le DPMA est constitué de volontaires, pour la plupart actifs dans le domaine de la santé (ambulanciers, infirmiers, médecins). Ceux-ci sont chargés de mettre en place et d'exploiter un poste médical avancé (PMA) lors d'événements particuliers (incendie, accident de la circulation, etc.) survenant sur le territoire vaudois (voire romand), ou pour les manifestations planifiées par la Ville de Lausanne. Les interventions du SSO, qui représentent la majorité des engagements sur alarme, sont réalisées au profit des sapeurs-pompiers du canton, lorsque ceux-ci sont confrontés à une intervention mettant à contribution leur organisme. Hormis ce type d'engagement, aucune intervention sur alarme n'est à signaler pour 2016. En revanche, le DPMA a été très fortement sollicité lors de la fête fédérale de lutte et des jeux alpestres d'Estavayer-le-Lac du 26 au 28 août. En effet, il a non seulement été chargé, sur mandat des services de la santé publique des cantons de Vaud et Fribourg, de planifier et d'organiser le dispositif médico-sanitaire (DMS), mais également de le conduire tout au long de la manifestation. Plus de 1'400 patients ont eu recours au DMS pendant les trois jours. L'engagement du DPMA a été récompensé par la médaille d'honneur de la gendarmerie fribourgeoise.

Sur le plan des exercices grandeur nature, il est à relever celui qui a eu lieu au mois d'avril à l'Ecole technique des métiers de Lausanne (ETML). Il s'agissait de déployer et coordonner l'activité de nombreux secouristes, dont le Groupe d'intervention sanitaire professionnel fribourgeois (partenaire du DPMA), dans le cadre d'une explosion, suivie d'un incendie, dans un immeuble. Outre la trentaine de figurants, les étudiants de l'école de soins infirmiers de la Source et les étudiants de 4<sup>e</sup> année de médecine de la Faculté de biologie et de médecine (FBM) de l'UNIL, ont participé activement à cette simulation.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril, un collaborateur ambulancier est venu rejoindre le DPMA à raison de 50%, en qualité d'instructeur sanitaire. Il est directement subordonné au chef du DPMA et officie au profit des SDIS du canton de Vaud, à la demande de l'ECA, qui subventionne entièrement ce poste.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, une permanence est assurée par l'état-major opérationnel. Un officier (chef d'engagement) assure la conduite des moyens du groupe lors des alarmes ou pour tout DMS planifié.

Enfin, le DPMA a assuré le service médical des manifestations organisées ou soutenues par la Ville de Lausanne, telles que les 20 km, le Marathon, le Triathlon et le 1<sup>er</sup> août.

## Spécificités

Depuis plusieurs années, les A SPSL ont mis en place un programme de gestion de la qualité, répondant aux directives de reconnaissance des services de sauvetage édictées par l'IAS. En 2016, les efforts se sont concentrés sur :

- une enquête de satisfaction des patients ;
- la qualité des gestes de base de la réanimation cardio-respiratoire ;
- la bonne application de l'algorithme « douleurs thoraciques » ;
- l'analyse des délais de départ et de réponse des ambulances ;
- une enquête de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP) auprès du personnel ;
- le bilan de la collaboration avec les AHPE.

En sus, un groupe de travail interne a été constitué afin de dégager les principales mesures à prendre pour améliorer la gestion des ressources humaines au profit des équipes d'intervention.

Du côté des activités particulières pour l'année sous revue, il convient de relever :

- la participation d'un équipage ambulancier à une simulation de désincarcération avec les sapeurs-pompiers professionnels du SPSL pour le tournage de l'émission de RTS La 1<sup>ère</sup> « CQFD » (17 mars) ;
- les services sanitaires (planification et exploitation du poste médical avancé par le DPMA et les A SPSL) dans le cadre de l'assemblée générale de la société Nestlé (7 avril) et de ses 150 ans à MCH Beaulieu (24 juin) ;
- la mobilisation d'un équipage ambulancier pour la visite du Conseil fédéral à Lausanne (13 avril) ;
- la participation d'un équipage ambulancier à la journée de prévention des accidents de cyclistes, organisée sous l'égide de la police cantonale vaudoise, avec le soutien du Touring Club Suisse et du Bureau de prévention des accidents (Renens, 25 mai) ;
- la présence d'un équipage ambulancier à la place de la Navigation, dans le cadre de la retransmission sur écran géant des matches de l'Eurofoot en France (uniquement pour les matches classés « rouge » entre le 10 juin et le 10 juillet) ;
- l'engagement des A SPSL et du DPMA pour l'exercice EMCC « Léman16 » (15 septembre) ;
- la présence des A SPSL et du DPMA sur le stand de la protection de la population, au Comptoir Suisse, avec démonstrations et présentation au public (du 10 au 19 septembre).

## PROTECTION CIVILE (PC)

### PRINCIPALES TÂCHES

- garantir le niveau technique et opérationnel de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- organiser et diriger les cours de compétence communale
- collaborer avec les autres entités du SPSL et les partenaires en matière de formation et d'engagement
- coordonner et conduire les engagements lors de situations d'urgence et d'événements

## Evolution de l'effectif des professionnels

2011	2012	2013	2014	2015	2016
19	20	20	18	17	18

Un collaborateur est venu renforcer l'effectif en novembre 2016, comblant ainsi le poste d'instructeur laissé vacant depuis février 2015

## Evolution de l'effectif des miliciens et volontaires

2011	2012	2013	2014	2015	2016
1'069	1'035	1'112	1'188	1'270	1'250

## Interventions

Il convient, en préambule, de différencier les interventions au profit des collectivités (art. 27a LPPCi) et les interventions en situation d'urgence (art. 27 LPPCi).

Huit cours ont été mis sur pied pour le soutien aux manifestations totalisant 850 jours de service. Il est à noter que les manifestations les plus importantes ont nécessité l'appui de 254 jours de service pour les 20 km de Lausanne et 318 jours pour le Triathlon.

Le 15 septembre s'est déroulé l'exercice EMCC « Léman 16 ». Pour la protection civile, il s'agissait de :

- prendre en charge les impliqués valides au poste collecteur ;
- assurer le ravitaillement des forces d'intervention ;
- appuyer les partenaires pour le bouclage de la zone d'exercice.

A cette occasion, 111 personnes ont été mobilisées, totalisant 191 jours de service.

Dans le domaine des interventions en situation d'urgence, le service de piquet a été alarmé à 17 reprises, nécessitant, dans certaines situations, la mise en place de mesures plus importantes comme :

- le soutien au Musée cantonal des Beaux-Arts, dans l'évacuation de biens culturels à la suite d'une inondation ;
- le soutien au Musée historique de Lausanne, dans l'évacuation de biens à la suite d'une inondation provoquée par de violents orages ;
- le soutien au Musée historique de Lausanne dans l'évacuation de biens à la suite d'une inondation engendrée par un incident technique ;
- l'appui des forces de police lors de la conférence sur la Syrie (Euphrate III) ;
- l'intervention en appui à la police municipale de Lausanne, lors d'une opération spéciale.

Ces interventions en situation d'urgence ont représenté la mise sur pied de 100 personnes, respectivement 170 jours de service.

## Heures réalisées par les professionnels

	2015	2016
Engagements et manifestations	1'075	1'250
Engagements en situation d'urgence	1'617	330
Total	2'692	1'580

## Collaborations (internes et externes)

Une formation en matière de régulation du trafic s'est avérée nécessaire dans le cadre du concept « DELESTA ». Celle-ci a été mise en place avec la collaboration de la gendarmerie vaudoise. Il en a été de même lors de l'instruction relative à la battue (recherche d'une personne disparue). Par ailleurs, la remise à niveau dans le domaine de la protection atomique, biologique et chimique, a nécessité une collaboration entre le médecin ORCA, l'ECA, les sapeurs-pompiers, le DPMA, l'ORPC Ouest-Lausannois et le SSCM. Cette formation va se poursuivre en 2017. La collaboration s'est poursuivie avec le DPMA dans le cadre de l'instruction sanitaire de base ainsi que dans le travail sur l'évacuation des patients d'une place sinistrée. Enfin, un effectif de la protection civile a eu l'occasion de participer à l'exercice « CIMI », exercice destiné à la collaboration entre l'armée et les partenaires civils.

## Matériel et équipement

Comme spécifié dans le rapport de gestion 2015, le SSCM a procédé à la livraison des nouvelles tenues PCi 15 VD. Celles-ci concernent, dans un premier temps, l'équipement des professionnels et des incorporés dans la formation d'intervention régionale (FIR).

Par la suite, une livraison annuelle va permettre d'équiper progressivement l'entier des effectifs. Ces opérations d'équipement sont gérées par la section logistique.

La construction de la Vallée de la Jeunesse a subi des travaux de remise en état, ainsi que le remplacement d'installations (installation de climatisation et revêtement de réservoir d'eau potable).

## Répartition des locations

	Occupations	Nuitées
Grand-Vennes	9	236
Prélaz	7	444
Rouvraie	8	56
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>736</b>

La construction de Coteau-Fleuri a été louée jusqu'au 30 septembre par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM). Celle-ci reste toutefois en état de veille en cas d'accueil futur pour des réfugiés. La construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, pour l'opération « Accueil des sans-abri », depuis le mois de novembre et ce jusqu'au mois d'avril 2017.

A noter que les constructions du Mont-sur-Lausanne (Crétalais) et d'Epalinges (Ofréquaz), également occupées par l'EVAM jusqu'au dernier trimestre 2016, restent à disposition (état de veille) en prévision d'une nouvelle occupation.

### Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés pour 2016 s'élève à 457. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

- 423 abris jugés en ordre (91%);
- 31 abris comportant des défauts graves (8%);
- 3 abris désaffectés (1%).

### Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 3 février à 13h30 par la centrale d'engagement et de télécommunications (CET) de la police cantonale vaudoise, puis manuellement, à 13h45, par l'ORPC. Il s'agissait de la deuxième année où le test est réalisé avec le système « Polyalert ». Deux sirènes n'ont pas fonctionné lors du premier cycle et cinq lors du déclenchement manuel. Relevons qu'en 2015, 47 sirènes n'avaient pas fonctionné.

### Véhicules

Deux nouveaux véhicules (tout-terrain et de remorquage) sont venus remplacer les anciens de type PUCH devenus obsoletés. Ils ont été mis à disposition par le SSCM.

### Formation

Les jours de service destinés à la formation sont fractionnés en rapports préparatoires, cours de cadres et cours de répétition. La vision des engagements, tant au profit des partenaires que pour des situations d'urgence, reste une priorité qui dicte la stratégie de la formation. Pour l'essentiel, les cours de répétition ont porté sur :

- la conduite et la cohésion de l'état-major;
- la prise en charge de personnes et l'accueil de celles-ci;
- la révision de l'engagement du matériel d'endiguement (EN), ainsi que la battue (recherche de personnes);
- le perfectionnement dans le domaine de l'analyse de la situation lors d'événements (suivi de la situation et de son évolution);
- la formation des cadres sanitaires au relevage ainsi qu'à la petite noria (transport jusqu'au PMA);
- la gestion de la circulation spécifique à la mission de délestage du trafic autoroutier « DELESTA ».

### Jours de service

Désignation	2015	2016
Cours effectués dans le cadre communal	6'229	5'381

Il convient de souligner que le nombre de jours de service effectués en 2015 a été particulièrement élevé à la suite de nombreuses interventions.

### Engagement des volontaires et miliciens

Sur les 5'381 jours de service accomplis en 2016, 4'170 l'ont été pour la formation (cours de cadres et cours de répétition), 850 jours ont été effectués au profit des grandes manifestations sportives et 170 pour les engagements en situation d'urgence. L'organisation, qui comprend une structure en bataillon composée de huit compagnies, constitue un réservoir de 1'200 cadres et astreints miliciens. Relevons que toutes les prestations effectuées le sont majoritairement par cette structure de milice. 18 professionnels en assurent la gestion et l'encadrement. Les cours de répétition destinés à maintenir le niveau opérationnel de la milice ont touché les domaines de l'appui (pionnier et sauvetage), de l'assistance, de l'aide à la conduite (renseignements et télématique) ainsi que de la logistique. Ils représentent le 70% des activités, le solde étant essentiellement voué à la collaboration avec les partenaires de la Ville, à l'appui aux collectivités ainsi qu'aux interventions en situation d'urgence.

## CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

### PRINCIPALES TÂCHES

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de mise à disposition d'infrastructures de formation (salles de cours, piste d'exercices et restaurant)
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des utilisateurs)
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier
- gérer le budget et organiser la facturation

### Locations

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- divers services de la Ville et de l'Etat de Vaud ;
- ECA avec le simulateur incendie ;
- utilisateurs externes.

### Répartition des locations

	2015	2016
Jours de location	277 (30 samedis et 20 dimanches)	295 (41 samedis et 27 dimanches)
Nombre de personnes ayant bénéficié des infrastructures du CFR	15'862	18'428

Le nombre de jours de location d'infrastructures est en augmentation, tout comme le nombre d'utilisateurs. La fréquentation du simulateur incendie contribue en grande partie à cette augmentation (venue des SDIS de l'ensemble du canton, les soirs de semaine et le samedi).

### Repas

	2015	2016
Personnel de La Rama (CFR ET PCi)	2'050	1'941
Livrés	6'044	5'729
Utilisateurs sans infrastructures	3'468	2'149
Utilisateurs avec infrastructures	7'133	5'140
ECA	*	3'352
Total	18'695	18'311

\* L'ECA n'a pas fait l'objet d'un décompte spécifique en 2015.

Le nombre de repas préparés par les cuisiniers du CFR est en légère baisse par rapport à 2015.

### Entretien du site – Quelques réalisations

- rénovation complète d'une salle de 16 places (salle 105) ;
- rénovation d'un bureau, transformé en salle de conférence de neuf places, avec système audiovisuel par écran plat ;
- remplacement du distributeur à boissons du hall d'entrée ;
- remplacement du linoléum par du carrelage dans quatre salles ;
- pose d'éclairage dans le local PCi sur la piste d'exercices ;
- révision complète du système de nettoyage des locaux sur la base de celui mis en place à la Vigie ;
- mise à disposition d'un bureau, au profit du DPMA.

## POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

### PRINCIPALES TÂCHES

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente
- effectuer les levées de corps sur demande des familles
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures

### Parc de véhicules

L'acquisition de deux nouveaux corbillards de type « limousine », en remplacement de deux véhicules vieux de respectivement 16 et 19 ans, a permis, d'une part, de répondre à la demande des familles en deuil de pouvoir effectuer le dernier voyage du défunt dans des véhicules répondant à leurs attentes et, d'autre part, de renouveler le parc véhicules vieillissant.

### Développement de la visibilité

L'augmentation de la visibilité au public s'est traduite par la présence des PFO dans les locaux du Forum de l'Hôtel de Ville lors de l'exposition « La mort dans tous ses états », du 3 au 15 octobre. Cette exposition a permis à plus de 1'300 visiteurs de découvrir les pratiques métiers des pompes funèbres ainsi que les rites religieux liés au deuil.

A plusieurs reprises, les PFO ont pu se profiler grâce à des articles dans la presse ou des reportages dans des émissions TV.

### Assainissement

Les diverses actions d'amélioration de la visibilité ainsi que les efforts de gestion entrepris au sein des PFO en 2016 ont permis de maintenir l'équilibre financier pour la deuxième année consécutive.

Les diverses actions menées durant l'année ont contribué à l'augmentation significative du nombre de Conventions pour obsèques futures conclues et signées.

### Statistique

	2014	2015	2016
Services complets	692	702	658

## SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

### PRINCIPALES TÂCHES

- accueillir le public et renseigner les usagers
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres
- constituer les dossiers de demandes d'autorisations de séjour et d'établissement et les transmettre à l'autorité compétente, à savoir le Service cantonal de la population
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration CH	15.90	15.90	15.90	15.90
Bureau «Suisses - permis C»	9.10	9.10	9.10	9.10
Bureau des étrangers	13.20	13.20	13.20	13.20
Total service	38.20	38.20	38.20	38.20

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	0.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration CH	18	15.90	18	15.90
Bureau «Suisses - permis C»	11	9.10	11	9.10
Bureau des étrangers	14	13.20	14	13.20
Total service	43	38.20	43	38.20

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration CH	1	1
Total service	1	1

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Nombre de mouvement(s)	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	embauche(s)
	fin(s) d'emploi	
	0	0

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	0

## FAITS MARQUANTS

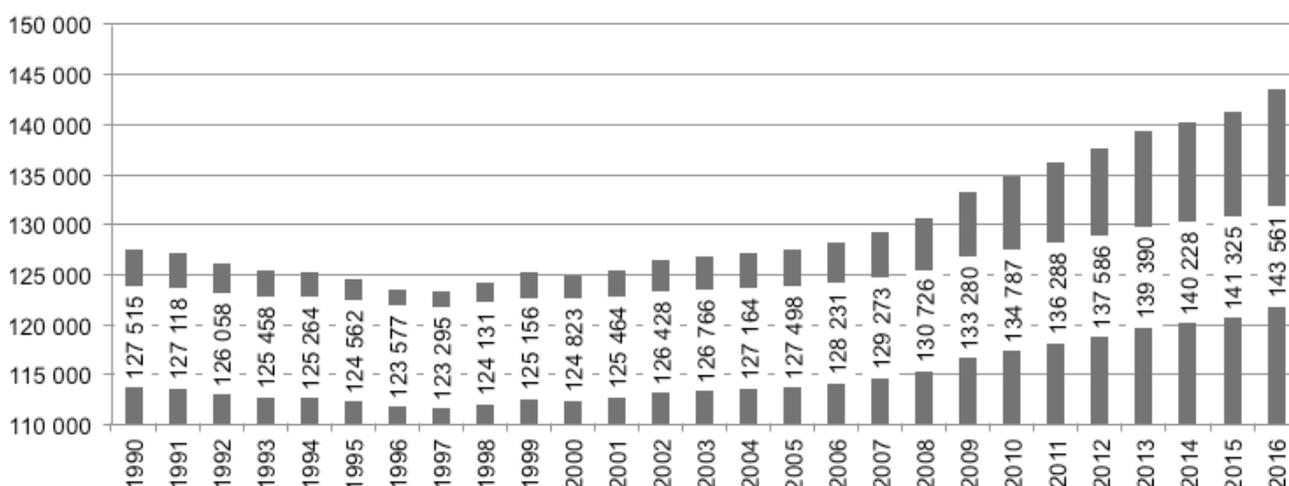
### Evolution démographique et statistiques

La croissance démographique se poursuit pour la 15<sup>e</sup> année consécutive. Entre les 31 décembre 2001 et 2016, la population lausannoise a augmenté de 18'097 personnes, soit 16'321 ressortissants étrangers et 1'776 nationaux.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population de 2'236 personnes se répartit entre 1'238 ressortissants étrangers et 998 nationaux, ce qui constitue la seconde évolution la plus conséquente de ces 25 dernières années, juste après celle de 2'554 habitants constatée en 2009. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'956 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois, alors que la moyenne mensuelle s'élève à 1'584 arrivées.

Quant au pic de la population, c'est au 30 novembre qu'il a été constaté avec 144'086 habitants.

### Evolution de la population lausannoise depuis 1990



### Automatisation des transferts d'informations (ATI)

Par décret du Grand Conseil du 19 mars 2013, divers textes législatifs ont été modifiés, tels que la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants et celle du 2 février 2010 d'application de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants. Ces modifications ont permis à l'Administration cantonale des impôts et à la Direction des systèmes d'informa-

tion de l'Etat de Vaud de mettre en œuvre le processus d'automatisation des transferts d'informations entre les bureaux de contrôle des habitants, le Registre cantonal des personnes (RCPers) et d'autres sources de données fédérales ou cantonales, telles que, par exemple, le registre fédéral de l'état civil (Infostar). L'adaptation des logiciels de gestion du contrôle des habitants de Lausanne a nécessité un travail important tant du SOI que du CH. Le 10 novembre, la mise en production des logiciels adaptés s'est déroulée à la satisfaction des partenaires communaux et cantonaux. Parallèlement aux modifications informatiques, certains processus « métier » du CH ont dû être adaptés, notamment l'enregistrement en direct et aux guichets des arrivées, afin de bénéficier, en temps réel, de la comparaison des données avec les différentes sources désormais imposées, notamment le RCPers et Infostar. L'impact sur la durée des opérations et, en corollaire, sur la gestion des ressources humaines, sera mesuré durant les prochains mois.

### Journée de formation

En collaboration avec le Bureau lausannois pour les immigrés, une journée de formation, pour l'ensemble du CH, a été mise sur pied le 17 mars 2016 au Casino de Montbenon. Dédiée à l'accueil et la multi-culturalité, cette journée a nécessité une fermeture exceptionnelle des guichets du CH, seule façon de pouvoir garantir une formation uniforme de qualité. En fonction des avantages apportés, cette expérience sera reconduite en 2017, pour d'autres sujets plus spécifiques encore, dont un cours cantonal obligatoire sur la protection des données.

### Population de Lausanne

au 31 décembre	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
En résidence principale	135'903	137'197	139'560	+ 2'363
En résidence secondaire	4'325	4'128	4'001	- 127
<b>Total</b>	<b>140'228</b>	<b>141'325</b>	<b>143'561</b>	<b>+ 2'236</b>

### Répartition de la population

selon origines/nationalité	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
Vaudois	44'751	44'812	45'611	+ 799
– dont Lausannois	17'270	17'568	18'332	+ 764
autres cantons	36'208	36'170	36'369	+ 199
Total population suisse	80'959	80'982	81'980	+ 998
Total population étrangère	59'269	60'343	61'581	+ 1'238
	140'228	141'325	143'561	+ 2'236

### Population étrangère résidant à Lausanne, par pays/continent

au 31 décembre	2015	%*	2016	%*	Différence 2015/2016
France	10'760	7.49	11'440	7.97	+ 680
Portugal	10'112	7.04	9'996	6.96	- 116
Italie	6'506	4.53	6'598	4.60+-	92
Espagne	4'984	3.47	5'086	3.54	+ 102
Reste de l'Europe	12'954	9.02	13'193	9.19	+ 239
<b>Etrangers européens</b>	<b>45'316</b>	<b>31.56</b>	<b>46'313</b>	<b>32.26</b>	<b>+ 997</b>
Afrique	5'930	4.13	5'963	4.15	+ 33
Asie	4'476	3.12	4'721	3.29	+ 245
Amériques	4'419	3.08	4'384	3.05	- 35
Océanie	116	0.08	113	0.08	- 3
Apatrides	13	0.01	13	0.01	—
Non déterminés	73	0.05	74	0.05	+ 1
<b>Etrangers non européens</b>	<b>15'027</b>	<b>10.47</b>	<b>15'268</b>	<b>10.64</b>	<b>+ 241</b>
<b>Population étrangère totale</b>	<b>60'343</b>	<b>42.03</b>	<b>61'581</b>	<b>42.90</b>	<b>+ 1'238</b>

\*pourcentage de la population étrangère par rapport à la population globale vivant à Lausanne (143'561)

### Population étrangère résidant à Lausanne, par permis

au 31 décembre	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
Population en résidence principale :				
– Permis B	23'178	24'104	24'403	+ 299
– Permis C	30'777	31'439	32'018	+ 579
– Permis F	1'029	1'181	1'253	+ 72
– Permis L	1'340	1'417	1'645	+ 228
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'787	1'086	1'145	+ 59
– Procédures de refus/recours	216	166	187	+ 21
<b>Total population résidante</b>	<b>58'327</b>	<b>59'393</b>	<b>60'651</b>	<b>+ 1'258</b>

Dispensés par le DFAE <sup>1</sup>	61	56	70	+ 14
Permis Ci <sup>2</sup>	7	5	5	—
<b>Total population « diplomatique »</b>	<b>68</b>	<b>61</b>	<b>75</b>	<b>+ 14</b>
<i>Requérants d'asile</i>	426	458	431	- 27
<b>Total en résidence principale</b>	<b>58'821</b>	<b>59'912</b>	<b>61'157</b>	<b>+ 1'245</b>
Population en résidence secondaire :				
- Permis B	103	90	100	+ 10
- Permis C	274	268	244	- 24
- Permis F	—	1	1	—
- Permis G (frontalier)	65	67	73	+ 6
- Permis L	2	—	2	+ 2
- Demandes en cours	3	2	2	—
- Dispensés par le DFAE	1	—	—	—
- Requérants d'asile	—	3	2	- 1
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>448</b>	<b>431</b>	<b>424</b>	<b>- 7</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>59'269</b>	<b>60'343</b>	<b>61'581</b>	<b>+ 1'238</b>

<sup>1</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités

<sup>2</sup> Conjoints ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative

### Requérants d'asile résidant à Lausanne

372 nouveaux requérants ont été enregistrés (517 en 2015). Au 31 décembre 2016, 433 dossiers lausannois (461 en 2015) sont en cours d'examen auprès des autorités cantonales et fédérales compétentes.

### Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2016, 143'561 personnes, qui se répartissent comme suit:

Hommes	Femmes		Enfants (moins de 16 ans)		
			Garçons	Filles	
58'950	64'370		10'287	9'954	
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'967	44'064	9'820	379	7
Femmes	14'469	44'437	14'271	1'118	29
Total	29'436	88'501	24'091	1'497	36

### Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2014	2015	2016
Naissances	1'698	1'691	1'811
Décès	995	1'070	952
<i>Solde naturel</i>	703	621	859

### Déclarations de garantie

497 déclarations de garantie (441 en 2015), permettant aux citoyens lausannois d'inviter, à des fins touristiques, des connaissances provenant de pays dits « à visa », ont été délivrées cette année.

### Demandes d'entrée

Le Service cantonal de la population adressant désormais ses demandes d'informations directement aux intéressés, le CH n'est plus en charge de cette procédure. Cette rubrique sera donc supprimée du prochain rapport de gestion.

### Bureau des enquêtes

	2014	2015	2016	Différence 2015/2016	
Enquêtes reçues	602	571	532	-	31
Enquêtes réglées	576	571	506	-	5
Enquêtes en cours	26	26	26	—	—
Dénonciations au Ministère public	—	—	3	+	3
Dénonciations à la Commission de police	43	50	42	-	8

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée, par rapport aux dénonciations auprès du Ministère public. Le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors

que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'établissement de divers rapports de situation, à l'intention des autorités cantonales (137 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 99 en 2015).

### Relations avec les administrés

	2014	2015	2016	Différence 2015/2016
Entretiens aux guichets :				
– nombre	11	122'899	120'641	- 2'258
– en heures	12'183	11'883	10'905	- 978
Appels téléphoniques :				
– N° central 3133	35'033	33'120	31'761	- 1'359
– N° commercial 0900	3'253	3'121	2'848	- 273

En termes de service au public, la journée du 4 janvier a été la plus chargée de l'année, avec 807 entretiens réalisés.

2016	Date	Nbre d'entretiens	Temps d'attente maximum	% d'attente de plus de 20'	Temps d'attente moyen	Temps entretien moyen
Journée la plus chargée	04.01	807	30'31"	12.52%	10'43"	4'50"
Journée la moins chargée	21.04	337	17'42"	0%	1'01"	5'41"
Durant l'année		* 120'641	1h07'25"	6.28%	6'06"	5'25"

\* soit en moyenne 488 entretiens par jour de travail

## SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (POLCOM)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements publics
- gestion des cinémas
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés)
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction POLCOM	3.80	2.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	6.00	6.00	6.00	6.00
Finances & Gestion	5.20	5.20	5.20	4.50
Inhumations POLCOM	15.00	15.00	16.00	16.00
Lac	2.00	1.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	8.80	8.80	8.80	8.80
Office appui économ. et stat.	3.10	3.10	3.40	3.40
<b>Total service</b>	<b>43.90</b>	<b>41.90</b>	<b>45.20</b>	<b>44.50</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
<b>Total service</b>	<b>+ 1.30</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction POLCOM	3	2.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	6	6.00	6	6.00
Finances & Gestion	6	5.20	5	4.50
Inhumations POLCOM	17	15.00	18	16.00
Lac	1	1.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	10	8.80	10	8.80
Office appui économ. et stat.	4	3.10	4	3.40
<b>Total service</b>	<b>47</b>	<b>41.90</b>	<b>49</b>	<b>44.50</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Etablissements & Commerces	1		1	
Manifestations & Marchés	1		1	
<b>Total service</b>	<b>2</b>		<b>2</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	5

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
<b>Total service</b>	<b>3</b>

## FAITS MARQUANTS

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, le Service de la police du commerce a entrepris de répondre aux souhaits de la nouvelle Municipalité et d'évoluer vers un Service de l'économie, afin de mettre en œuvre de nouveaux objectifs, visant le soutien à l'économie et à l'emploi ainsi que la facilitation des démarches administratives.

Vu l'augmentation du nombre de manifestations, presque toutes catégories confondues, ce service agira toujours comme point d'entrée unique pour les organisateurs de manifestation. Il les accompagnera dans leurs démarches et récoltera pour eux les informations nécessaires auprès des autres services de la Ville ou de partenaires publics.

Pour répondre à ces enjeux, la Ville a renforcé et élargi les missions de la Police du commerce. C'est ainsi que dès le 1<sup>er</sup> octobre 2016, l'Unité économie, statistique et territoire a quitté le DEVCOM et a rejoint celui de la Police du commerce, pour devenir, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Office d'appui économique et statistique du Service de l'économie.

En parallèle, un Office des autorisations commerciales et des manifestations a été créé, comprenant le Bureau des manifestations et des marchés ainsi que le Bureau des établissements et des commerces. Ce dernier bureau prend dorénavant en charge les autorisations relatives aux procédés de réclames commerciaux, tâche précédemment accomplie par le Service des routes et de la mobilité (par son Office de la signalétique urbaine).

Le service a en outre conservé la gestion des places d'amarrage des ports de Vidy et d'Ouchy, ainsi que l'Office des inhumations et des incinérations. De même, il demeure en charge du suivi de certaines redevances publiques, en particulier la perception de la taxe de séjour.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la loi cantonale d'impôt sur la vente au détail de tabac (LIT) a été abrogée. De nouvelles dispositions ont été introduites dans la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Les patentes sont dorénavant remplacées par des autorisations pour la vente au détail de tabac, y compris par le biais d'appareils automatiques. Les taxes ont été remplacées par un système d'émoluments, perçus par les préfectures et les communes, sur la base de montants fixés par une directive du chef du Département de l'économie et du sport.

## ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET CINÉMAS

### Etablissements

	2015	2016
Demandes de préavis pour licence	220	256
Licences délivrées ou renouvelées	400	544
Changements d'enseigne	37	56
Manifestations	838	974
dont ouverture de billetterie	482	475
Autorisations de diffusion de musique	89	115
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) <sup>1</sup>	14	8
Dossiers de mise en conformité des locaux	114	170
Demandes de préavis pour fumoirs	3	0

<sup>1</sup> Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 3h (art 5. RME)

Durant l'année, 13 établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, deux cafés-bars et dix cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (Police cantonale du commerce), huit établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

### Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2015	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2016	Ecart
A	Hôtel avec restauration	26	1	0	1	1	0	27	1
	Hôtel sans restauration	8	0	0	0	0	1	7	-1
B	Café-restaurant	412	13	7	3	7	0	428	16
D	Café-bar	37	0	0	1	1	0	37	0
E	Buvette	40	0	2	0	0	0	42	2
F	Discothèque avec restauration	3	0	0	1	0	0	4	1
	Discothèque sans restauration	14	1	0	0	0	1	14	0
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	3	0
	Night-club sans restauration	7	0	0	0	2	0	5	-2
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux sans boissons	1	0	0	0	0	0	1	0
	Salon de jeux avec restauration	3	0	0	0	0	1	2	-1
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	61	1	0	0	1	2	59	-2
K	Bar à café	11	0	0	0	0	1	10	-1
L	Café-restaurant (bateaux)	14	0	0	0	0	0	14	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	3	0	0	0	1	0	2	-1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10	0	0	0	0	0	10	0
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	1	0	2	-1
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	9	0	0	0	0	0	9	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	204	35	0	0	13	0	226	22
	<b>Totaux</b>	<b>876</b>	<b>51</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>909</b>	<b>33</b>

### Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2015		2016	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	621	70'663	633	73'030
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	28	8'503	27	8'390
<b>Totaux</b>	<b>649</b>	<b>79'166</b>	<b>660</b>	<b>81'420</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 6h30 à 24h, les autres jours de 5h à 24h, avec possibilité de prolongation jusqu'à 1h du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 2h le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h à 3h, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h et 17h ou prolongée entre 3h et 6h, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 5h à 6h est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

## Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2015	2016	Avec alcool (2016)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	181	200	85
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	7	7	1
« Shops » de station-service	14	15	
Magasins de tabac et journaux	25	28	16
Magasins de glaces	5	4	
Kiosques	21	21	
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>275</b>	<b>102</b>

## Autorisations

	2015	2016
Tabacs	579	583
Jeux et appareils automatiques	1'155	983
Commerces d'occasions	101	156
Ventes aux enchères	9	9

## Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2015	2016
Terrasses d'établissements publics	195	199
Étalages	227	398

149 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 46 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 494 terrasses d'établissements, soit 199 installées sur le domaine public et 295 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'788 m<sup>2</sup>.

## Cinémas

	2015	2016
Nombre de spectateurs	932'087	990'631
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2016.

Films projetés à Lausanne	2015	2016
a) en première vision	506	515
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	56	57
b) en reprise	372	521
<b>Total</b>	<b>934</b>	<b>1'093</b>

Répartition selon les âges légaux	2015	2016
0 an	19	21
7 ans	97	109
10 ans	91	85
12 ans	216	262
14 ans	103	134
16 ans	240	311
18 ans	168	171
<b>Total</b>	<b>934</b>	<b>1'093</b>

N.B. Ces indications seront simplifiées dès le rapport de gestion 2017, certains chiffres étant communiqués par la Cinémathèque qui a annoncé une modification de sa pratique.

**Contrôles (bureau des établissements et des commerces)**

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations		Annulations		Retraits		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
<b>1. Établissements</b>									
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés	172	179						
1.2	Promotion alcool fort	35	14						
1.3	Contrôle des âges								
1.4	Licences, mise en garde	8	9						
1.5	Impôt sur les divertissements		1						
1.6	Interdiction de fumer	1							
1.7	Exécution d'une décision de fermeture	6	2						
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs								
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)	15	10						
1.10	Capacités								
1.11	Issues de secours								
<b>2. Commerces</b>									
2.1	Ouvertures prolongées	82	59	63	94	38	56		
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)	26	29	35	49	21	38		3
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)	1	5						
2.4	Vente d'alcool sans autorisation	4							
2.5	Vente de tabac à des mineurs								
2.6	Vente d'alcool à des mineurs								
2.7	Consommation sur place	3	3						
2.8	Camions de vente	7	2	7	11	2			
2.9	Horaires RHOM	19	11						
2.10	Commerces d'occasions	22	19						
2.11	OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	8	4						
<b>3. Autres domaines</b>									
3.1	Autorisation tabac	25	39						
3.2	Ventes aux enchères								
3.3	Appareils automatiques	13	6	3	1				
3.4	Registre des entreprises	165	156						
<b>Total</b>		<b>611</b>	<b>548</b>	<b>108</b>	<b>155</b>	<b>61</b>	<b>94</b>		<b>3</b>
Actions spécifiques		1	1						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
<b>1. Établissements</b>										
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés					1				
1.2	Promotion alcool fort					1				
1.3	Contrôle des âges									
1.4	Licences, mise en garde									
1.5	Impôt sur les divertissements									
1.6	Interdiction de fumer					1				
1.7	Exécution d'une décision de fermeture									
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)									
1.10	Capacités									
1.11	Issues de secours									

2. Commerces										
2.1	Ouvertures prolongées									
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)			2					19	18
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)									
2.4	Vente d'alcool sans autorisation				2					
2.5	Vente de tabac à des mineurs									
2.6	Vente d'alcool à des mineurs									
2.7	Consommation sur place						2			
2.8	Camions de vente			2						9
2.9	Horaires RHOM									
2.10	Commerces d'occasions									
2.11	OIP			1						
3. Autres domaines										
3.1	Autorisation tabac									
3.2	Ventes aux enchères									
3.3	Appareils automatiques								4	
3.4	Registre des entreprises	1		1						
		1		1	5	5		2	23	27
Actions spécifiques		2		2						

## MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

### Manifestations

Catégories	2015				2016			
	Nbre de manif	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	279	504	7.5	7.8	336	540	8.6	8.2
Soirées/fêtes/repas de soutien	254	297	6.8	4.6	302	355	7.7	5.4
Manifestations sur le domaine public et assimilé	894	1'853	24.0	28.6	923	1'899	23.6	28.7
Bienfaisance/utilité publique	742	1'135	19.9	17.5	760	1'078	19.5	16.3
Spectacles/concerts	380	741	10.2	11.4	442	732	11.3	11.1
Conférences	236	295	6.3	4.6	169	223	4.3	3.4
Expositions	81	412	2.2	6.4	73	454	1.9	6.8
Stands d'information/récoltes de signatures	593	642	15.9	9.9	602	644	15.4	9.7
Centres socioculturels	104	304	2.8	4.7	122	423	3.1	6.4
Manifestations diverses	165	292	4.4	4.5	181	267	4.6	4.0
<b>Total</b>	<b>3'728</b>	<b>6'475</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>3'910</b>	<b>6'615</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2015	2016	2015	2016
Tombolas	43	46	52'101	48'333
Loteries	4	3	—	—
Roues	6	6	8'075	11'850

### Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2014	2 <sup>e</sup> semestre 2015
	1 <sup>er</sup> semestre 2015	1 <sup>er</sup> semestre 2016
Lotos «fribourgeois» organisés	-	-
Cartons vendus (abonnements)	-	-
Cartons vendus (séries spéciales)	-	-
Valeur totale des cartons vendus	-	-
Taxe communale	-	-
Lotos «traditionnels» organisés	11	8
Cartons vendus	87'253	52'504
Valeur totale des cartons vendus	229'127.—	132'529.—
Taxe communale (abandon de la taxe communale au 1 <sup>er</sup> janvier 2015)	1'208.35	0.00

A la suite de la modification de la réglementation cantonale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la valeur des lots imposée a été diminuée au 30% minimum du montant des cartons vendus (50% précédemment).

	2014-2015	2015-2016
Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	87'253	52'504

## Marchés

	Nombre d'autorisations annuelles au 31 décembre	
	2015	2016
Maraîchers (y compris fleurs)	89	87
Charcutiers	10	9
Epiciers	41	41
Fromagers	11	11
Boulangers	10	10
Poissonniers	3	4
Étalagistes (brocante, vêtements, etc.)	130	123
Artisans	23	19

Parallèlement aux autorisations annuelles, 187 autorisations ont été délivrées en 2016 pour des participations journalières aux différents marchés. Chacune de ces autorisations permet de prendre part jusqu'à quatre fois au marché.

## Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations						
			Autorisations délivrées		Annulations		Retraits		
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	
1. Marchés									
1.1 Marché central (alimentaire)	373	385	100	128	27	31	6	1	
1.2 Marché central (non alimentaire)	314	395	82	118	9	13	3	2	
1.3 Marché de Grancy	12	27	6	5	4	3			
1.4 Marché d'Ouchy	23	24	1	4	1	1	1		
1.5 Marché des artisans	40	56	7	8	3	8			
1.6. Marché de Chauderon	29	11	10	6	3	1			
1.7 Marché des chômeurs	14	19							
1.8 Marché de Noël	59	81	41	45	1	3			
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2					
2. Activités sur le domaine public et assimilé									
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	210	114	65	60	1	6			
2.2 Ventes au sol	12	23							
2.3 Artistes de rue	6	5							
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux									
2.5 Collectes									
2.6 Démonstrateurs	10	7							
2.7 Manifestations	13	11							
2.8 Chantiers et travaux	1	2							
2.9 Forains	10	11	4	3					
2.10 Autres utilisations du domaine public	10	3							
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers	1	2							
<b>Total</b>	<b>1139</b>	<b>1178</b>	<b>318</b>	<b>379</b>	<b>49</b>	<b>66</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	12	4	5	2	27	17				
1.2 Marché central (non alimentaire)	11	5	4		31	17				
1.3 Marché de Grancy			1			1				
1.4 Marché d'Ouchy	2		3		1	1				
1.5 Marché des artisans				1	2	4				
1.6 Marché de Chauderon		2		1	1	3				
1.7 Marché des chômeurs			1	1						
1.8 Marché de Noël					4					
1.9 Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	3	1		3	7	13	7	3		
2.2 Ventes au sol	17	5		2		3		3		
2.3 Artistes de rue	146	52	21	19		3	4	4		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	4	1			4	4				
2.5 Collectes	2		2							
2.6 Démonstrateurs	1				1	1				
2.7 Manifestations	13	3	2		1	1			363	410
2.8 Chantiers et travaux		1							104	99
2.9 Forains						1				
2.10 Autres utilisations du domaine public	1		2						5	3
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers										
<b>Total</b>	<b>212</b>	<b>74</b>	<b>41</b>	<b>29</b>	<b>79</b>	<b>69</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>472</b>	<b>512</b>

## IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

### Encaissement net

	2015	2016
	CHF	CHF
Cinémas	2'053'916.30	2'035'891.35
Dancings	907'219.55	934'110.40
Cafés-restaurants	8'379.25	11'206.90
Spectacles	1'431'077.40	2'023'967.80
Sports	103'736.15	94'748.75
Divers	756'756.25	740'765.35
<b>Total</b>	<b>5'261'084.90</b>	<b>5'840'690.55</b>

L'augmentation de l'impôt sur les divertissements provient de la catégorie « spectacles », du fait que la salle du Métropole a été rouverte et d'une programmation accrue au Théâtre de Beaulieu.

## TAXES DE SÉJOUR

Le nouveau règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1<sup>er</sup> mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne (précédemment entre CHF 2.10 et CHF 3.40). S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.– par mois (précédemment CHF 30.–). Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2015 CHF	2016 CHF
Catégories 1 à 5*	2'229'204.70	2'748'964.40
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	131'143.20	195'896.—
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	706'543.55	738'721.95
<b>Total</b>	<b>3'066'891.45</b>	<b>3'683'582.35</b>

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

## PORTS

Au 31 décembre 2016, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	121	—	312
<b>Total</b>	<b>940</b>	<b>745</b>	<b>44</b>	<b>1'729</b>

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'103 sont attribuées à des Lausannois et 511 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 12 places sont en cours d'attribution et 47 places à terre sont disponibles.

1'643 nuitées (1'754 en 2015) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'033 personnes (3'281 en 2015) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2015	2016
Cabines / Vidy	16	10
Places à l'eau	120	109
Places à terre	46	28
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>147</b>

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2015	2016
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	239	289
Places à terre	—	—

Recettes globales	2015 CHF	2016 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'658'782.72	1'648'218.65
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	93'349.20	89'553.25
Engins de levage	23'429.50	22'176.40
<b>Total</b>	<b>1'775'561.42</b>	<b>1'759'948.30</b>

## OFFICE DES INHUMATIONS-INCINÉRATIONS

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausann	Total
Inhumations	122	53	175
Crémations	740	3'489	4'229
Transferts hors Lausanne	55	408	463
Corps légués aux instituts d'anatomie*	6	27	33
Corps en attente	—	3	3
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>923</b>	<b>3'980</b>	<b>4'903</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			764
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			159
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			815
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'165
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>4'903</b>

\* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

## Autres dossiers enregistrés\*0

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	106	88
Corps exhumés et ossements	9	9
Cendres en provenance d'autres communes**	25	—
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>97</b>

\* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

\*\* Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'044 dossiers, soit 128 de moins qu'en 2015. Les 4'326 crémations représentent donc le 85.8% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'044 (5'172 dont 4'458 crémations en 2015 soit 86.2%). Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge sont stables (106 cas en 2016 contre 112 en 2015).

### Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 560 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (635 en 2015), dont 464 l'ont été en présence de la famille, soit le 82.9% (509 en 2015 soit, 80.2 %).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire subit une légère diminution (1'104 en 2016 contre 1'185 en 2015). Par contre, le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires est stable (1'440 en 2016 contre 1'448 en 2015).

### Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 608, dont 96 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles en tant que concessionnaire communal. Ces 96 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.

## SERVICE DE L'EAU (EAU)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- approvisionner en eau potable Lausanne et 17 communes alimentées au détail, ainsi que 50 communes ou associations intercommunales alimentées en gros, ce qui représente au total un bassin de population d'environ 330'000 habitants. L'infrastructure exploitée pour l'alimentation en eau potable comprend quatre usines de traitement, 120 captages, vingt stations de pompage, 920 kilomètres de réseau et plus de 21'000 compteurs. Le système est piloté informatiquement par un système de supervision et de gestion automatique
- entretenir et exploiter le réseau d'évacuation des eaux claires et usées sur le territoire lausannois. Le système d'évacuation comprend 373 km de collecteurs, 78 km de rivières et 20 stations de pompage, de relevages ou déversoirs d'orage
- exploiter la STEP de Vidy qui épure l'eau de Lausanne et de 15 communes environnantes. Cette exploitation se fait sur mandat d'EPURA S.A., propriétaire des installations et qui gère le projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement
- contrôler la qualité de l'eau par un laboratoire accrédité qui d'effectue la majeure partie des analyses physico-chimiques, microbiologiques et de micropolluants sur l'eau potable et les eaux usées
- contrôler les installations privées d'alimentation en eau potable et d'évacuation (postes de mesure, séparateurs à graisse, séparateurs à hydrocarbures, dépotoirs, bassins de rétention, infiltration des eaux, etc.)

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Clients et ressources	25.00	22.10	27.00	26.00
Contrôle de l'eau	9.30	8.90	9.30	9.00
Direction (EAU)	7.30	6.40	7.20	7.60
Etudes et constructions	13.60	13.50	14.60	14.50
Production & Epuration	65.30	63.08	65.30	61.08
Réseaux & Ingénierie	70.00	69.90	70.00	66.00
<b>Total service</b>	<b>190.50</b>	<b>183.88</b>	<b>193.40</b>	<b>184.18</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 2.90

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Clients et ressources	23	22.10	27	26.00
Contrôle de l'eau	10	8.90	10	9.00
Direction (EAU)	8	6.40	9	7.60
Etudes et constructions	14	13.50	15	14.50
Production & Epuration	64	63.08	62	61.08
Réseaux & Ingénierie	71	69.90	67	66.00
Total service	190	183.88	190	184.18

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Contrôle de l'eau	2	2
Réseaux & Ingénierie	1	1
Total service	3	3

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	14	13

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	1
Démission	4
Départ à la retraite	6
Fin de contrat	2
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	1
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	14

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'année 2016 a été marquée par le démarrage du Service de l'eau (anciennement **eauservice**) avec, pour responsabilité, la gestion de l'entier du cycle de l'eau. La nouvelle organisation, définie en 2015, s'est concrétisée et a rapidement dû montrer son efficacité sur les nombreux projets du service.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

- le nouveau règlement sur la distribution de l'eau, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août, avec pour effet de devoir également revoir toutes les concessions avec les communes alimentées au détail. L'entrée en vigueur du nouveau règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a, pour sa part, entraîné un important travail préparatoire, notamment afin de permettre l'introduction de la nouvelle taxe sur les surfaces étanches ;
- le suivi du projet de modernisation et de renouvellement de la chaîne de traitement à la STEP de Vidy, qui a eu un impact important sur l'exploitation de la STEP actuelle ;
- le réservoir du Calvaire, mis en eau en avril et les différents équipements mis en service par la suite. Les finitions se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année ;
- l'étude concernant la reconstruction de l'usine de Saint-Sulpice qui s'est poursuivie, notamment, par des tests de nano-

filtration et par la mise en place d'un pilote permettant de tester la filière ozone – charbon actif – ultrafiltration. Ces essais prendront fin durant le premier trimestre de 2017 ;

- l'arrêt de l'usine de Sonzier, entre février et novembre, en raison d'une rupture de la conduite forcée alimentant l'usine, copropriété de la Romande Energie et de la Ville de Lausanne. Cela n'a pas entraîné d'interruption d'alimentation des clients lausannois. Il est prévu que cette conduite soit changée en 2017-2018.

## **DIRECTION**

### **Ressources humaines (RH)**

La section RH assure la gestion du personnel et fournit un soutien aux cadres et collaborateurs du service. En ce qui concerne le mouvement du personnel, dès janvier 2016 et à la suite de la réorganisation, environ 60 personnes ont rejoint le Service de l'eau. A cette occasion, il a été procédé à la révision du guide ATT qui contient désormais l'ensemble des unités. Par ailleurs, 34 engagements de collaborateurs ont eu lieu en 2016, dont 21 sous la forme de personnel auxiliaire, y compris des prolongations de contrat.

### **Qualité, Sécurité alimentaire, Santé et Sécurité et Environnement**

L'audit de surveillance de deuxième année concernant la qualité (ISO 9'001) et l'environnement (ISO 14'001) a été passé avec succès. Il était combiné à un audit d'extension concernant les nouvelles activités du service, sauf pour ce qui concerne la STEP. Aucune non-conformité n'a été relevée.

Une nouvelle numérotation de la documentation ISO a été mise en place et intègre les nouvelles activités. Les procédures de l'ancien Service d'assainissement concernées ont été transférées dans la documentation. La STEP a par contre revu sa documentation en repartant à zéro. En 2017, il est prévu de recertifier le service selon les nouvelles versions des normes ISO 9001 et 14001. La STEP fera partie du périmètre de certification.

### **Certification ISO 22'000 – Management de la sécurité des denrées alimentaires**

Le service a été officiellement certifié ISO 22'000 le 13 février 2015 par l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management.

L'audit de surveillance de deuxième année s'est déroulé le 24 novembre 2016 et a été passé avec succès. Aucune non-conformité n'a été constatée.

Plusieurs procédures ont été introduites pour éviter des contaminations croisées par le personnel potentiellement en contact avec des eaux usées.

Une alarme pollution a été déclenchée le 25 octobre sur l'arrivée des sources de Thierrens et Montaubion au réservoir de l'Orme. Les adductions ont été détournées en raison de valeurs de turbidité élevées. La pollution a été confirmée par les analyses microbiologiques. Le réservoir de l'Orme a été vidangé et lavé avant que l'eau n'atteigne le réseau. Seule l'Association Intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens et environs, qui soutire de l'eau sur la conduite de Thierrens, a été impactée. A priori, la détérioration de la qualité de l'eau est due à de fortes précipitations ; toutefois, des investigations sont encore en cours. Suite à cet événement, il a été décidé d'équiper la station de Thierrens d'un turbidimètre ainsi que d'en poser un autre sur l'adduction de Montaubion en complément de celui déjà installé au réservoir de l'Orme.

## **Santé et sécurité**

### **Accidents professionnels et non professionnels**

Il y a eu 13 accidents professionnels (AP) en 2016 contre 9 en 2015. Sur ces 13 AP, il y a 7 AP bagatelles (<3 jours) et 6 AP normaux (>3 jours). Ces accidents ont engendré 259 jours d'absence (y compris les reports 2015 et les rechutes).

Pour les accidents supérieurs à trois jours, il faut compter un indice de gravité de 30 jours par accident. Cette gravité est élevée mais il convient de préciser que trois accidents représentent 146 jours d'absence, soit 56% des jours d'absence.

Le nombre total d'accidents non-professionnels représente 34 accidents. Il est dénombré 13 accidents dus au sport et 6 accidents de déplacements (circulation et de plein pied). Ces accidents ont engendré 273 jours d'absence (y compris les reports 2015 et les rechutes).

D'une façon générale, les accidents ont augmenté en 2016 mais cela s'explique par une augmentation conséquente du personnel due à la réorganisation.

### **Formations Santé Sécurité**

Les formations suivantes ont été données en 2016 dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail :

- 24 nouveaux collaborateurs ont été formés au module 1 « sécurité de base » ;
- 10 nouveaux collaborateurs ont été formés au module 2 « sécurité dangers spécifiques » ;
- 35 collaborateurs ont été formés à l'élinguage et au soulèvement de charge ;
- 33 collaborateurs ont reçu un cours sur les dangers de l'électricité ;
- 8 délégués sécurité ont été formés comme préposés à la sécurité ;
- 18 collaborateurs en charge de l'évacuation des eaux ont été formés à la descente en ouvrages profonds et au travail en hauteur ;

- 19 collaborateurs de la STEP ont reçu un cours de sécurité sur la consignation ;
- 18 collaborateurs de la STEP ont reçu une instruction sur les dangers de l'ammoniac liquéfié ;
- 6 collaborateurs de l'usine de Saint-Sulpice ont reçu un cours sur l'évacuation et les mesures d'urgences ;
- 62 collaborateurs ont été sensibilisés au thème du sommeil dans le cadre des demi-journées « santé au travail » ;
- 1 chauffeur a suivi un cours OACP sur les tachygraphes ;
- 49 collaborateurs ont suivi les cours de La Rama.

### Etat d'avancement des projets sécurité

- sécurité de l'Usine de Saint-Sulpice : les procédures d'urgence et des consignes d'évacuation ont été finalisées et expliquées aux collaborateurs de l'usine. Un exercice d'évacuation sera planifié en 2017 ;
- consignes Visites des sites : le réservoir de Sauvabelin a été sécurisé dans l'optique de l'ouvrir aux visites de particuliers et aux écoles d'ici au milieu de 2017 ;
- le nouveau réservoir du Calvaire a été audité dans le cadre de la santé et sécurité au travail ;
- espaces confinés et ouvrages profonds (>3 m) : initié en 2014, l'inventaire des ouvrages particuliers (galeries, puits de captages, chambres des compteurs, chambres de vannes et réservoirs) définis comme dangereux (soit par le manque d'oxygène soit par le risque de chute) a été finalisé. Les ouvrages concernés ont été identifiés et signalés ;
- pour les ouvrages particuliers liés aux eaux usées, des visites ont eu lieu en 2016 et continueront en 2017 afin de dresser une liste de mesures correctives à mettre en place via la base de données Goéland ;
- sécurité des accès et des collaborateurs : afin de garantir au mieux la sécurité des collaborateurs et celle des entreprises tierces intervenant dans les ouvrages, plusieurs procédures ont été remises à jour. Elles concernent la sécurité et l'hygiène lors de l'accès aux ouvrages. Elles visent à sensibiliser la direction et le personnel à l'hygiène et à la contamination croisée, ceci en lien avec l'arrivée de collaborateurs travaillant dans le domaine des eaux usées ;
- radon dans les ouvrages : en collaboration avec la SUVA, une dosimétrie passive fixe et individuelle a été mise en place afin d'évaluer la radioactivité reçue par certains collaborateurs au cours de leur activité professionnelle. Cette campagne, qui a débuté en 2015, se poursuivra en 2017 afin d'établir un cadastre de radioactivité du radon sur les installations ;
- les formations obligatoires liées à la santé et à la sécurité dans le cadre de l'accueil des nouveaux collaborateurs doivent être mieux suivies. Une systématique sera mise en place sur les cours sécurité module 1 « sécurité de base » et module 2 « sécurité dangers spécifiques » ;
- contrôles et maintenance : comme chaque année également, les matériels de sécurité tels que les élingues, les appareils de détection de gaz et les EPI antichute (harnais, sangles), ont été contrôlés sur site ou envoyés en maintenance selon le contrat passé avec le fournisseur.

### Environnement

La mise à jour de la législation environnementale par le bureau GED a été effectuée. Plusieurs lois ont été modifiées mais sans conséquence directe sur les activités du service.

En ce qui concerne l'analyse environnementale, une démarche a été entreprise pour identifier les aspects significatifs en se basant sur la connaissance des cadres participants. Cette démarche a eu lieu sur deux demi-journées. Les aspects environnementaux identifiés sont les matières premières, l'énergie et la filière épuration. D'un point de vue plus global, la question du respect de l'eau a été mise en avant comme fil conducteur de l'action du service et des communications à venir. L'analyse environnementale détaillée sera remise à jour en 2017 sur cette base.

L'année 2016 a vu la certification « Nature et Economie » être remise par la fondation du même nom pour l'usine de traitement de Saint-Sulpice qui rejoint ainsi l'usine de Bret, déjà porteuse de ce label.

### Communication

En 2016, conformément à l'article 5 de l'ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, l'unité communication a réalisé un flyer tout-ménage, destiné à informer l'ensemble des Lausannois ainsi que toutes les communes alimentées au détail par le service, de la qualité de l'eau distribuée en 2015. Ce devoir d'information porte notamment sur la dureté de l'eau, sa teneur en nitrates ou le nombre d'analyses effectuées par le laboratoire du service, paramètres devant obligatoirement être renseignés chaque année. Ce flyer a également donné l'occasion au service d'informer ses clients de sa nouvelle organisation, en particulier la reprise des activités liées à l'évacuation et au traitement des eaux claires et usées.

En outre, des visites d'installations, destinées aux collaborateurs, ont permis à ces derniers d'avoir une meilleure vue d'ensemble des activités diverses et variées du service.

L'unité a également organisé des stands d'information avec des animations destinées aux jeunes à Ouchy, en mars, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, et en septembre à Renens, pour « Cap sur l'Ouest ».

La publication du « Guide des fontaines de Lausanne », en juin, fut une autre opportunité de communiquer et a recueilli une bonne couverture médiatique au niveau local.

C'est aussi en juin qu'est sorti le rapport annuel du service, destiné aux partenaires commerciaux, aux clients, aux institutions et à toute personne intéressée par ses activités.

L'entrée en vigueur de nouveaux règlements sur la distribution de l'eau au 1<sup>er</sup> août 2016 et sur l'évacuation et le traitement des eaux, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a nécessité la mise à jour de nombreux documents, internes et externes, ainsi que du site Internet.

### **Solidarité internationale eau**

La clôture du Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau (PCAE), qui avait débuté en novembre 2011, s'est faite en août. Trois avenants ont été signés avec la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) en février, juin et juillet pour permettre la finalisation et la fermeture du compte en date du 15 août.

L'ensemble des dépenses de ce projet PCAE a été de CHF 1'489'744.-, avec une participation de Lausanne, des communes suisses solidaires et de la Direction du développement et de la coopération de 71.6%, de la CUN de 14.5% et de la Région Île-de-France de 13.9%.

Ce projet a permis de nombreuses réalisations, notamment l'extension de 51 km de réseau, la construction de quatre bornes fontaines, la réalisation de 1'800 branchements privés ainsi que la construction de toilettes et de cuves dans deux écoles. Le réseau et les branchements ont été remis à la Société Nationale de l'Eau (SNDE) en décembre en présence de nombreux Ministres et Directeurs, du Consul suisse, de la Présidente de la CUN et de l'équipe de projet.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2015 a débuté une nouvelle phase de projet qui s'intitule Projet Communautaire pour l'Accès à l'Eau et l'Assainissement (PCAEA). Ce projet a pour but de consolider l'existant et de poursuivre notamment les extensions de réseau. L'année 2016 a permis de réaliser l'étude d'extension de 18 km de réseau et d'élaborer le dossier d'appel d'offres. Un contrat a été signé avec la SNDE pour la réalisation de plus de 350 branchements privés subventionnés sur le réseau posé dans le cadre du partenariat Lausanne-CUN.

En février, pour la première fois depuis le début du partenariat, une délégation municipale a effectué une visite en Mauritanie où elle a été très bien reçue par les autorités de Nouakchott et l'équipe de projet locale. Emmenée par le Conseiller municipal en charge du Service de l'eau, la délégation était composée du chef du Service de l'eau, du chef de réseau au service de l'eau, du responsable des SI de Morges et du directeur de Sinergy Martigny. Elle a pu visiter des infrastructures et discuter des étapes suivantes de ce partenariat.

En 2016, la commune de Pomy a rejoint le groupe des communes solidaires que sont Apples, Attalens, Charrat, Cossonay, Epalinges, Estavayer-le-Lac, Jouxens-Mézery, Jussy, La Chaux, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Martigny, Morges, Nyon, Pully et Villaz-St-Pierre.

### **CLIENTS ET RESSOURCES**

En 2016, les volumes d'eau livrés aux clients alimentés au détail, c'est-à-dire mesurés aux compteurs d'eau des bâtiments, ont été de 21'478'517 m<sup>3</sup>, soit environ 12'353'000 m<sup>3</sup> sur le territoire lausannois et 9'125'000 m<sup>3</sup> sur les autres communes (+0.47%). Pour les communes alimentées en gros, le volume facturé a diminué par rapport à 2015 pour s'élever à 4'224'557 m<sup>3</sup> (-22.28%). Une des raisons de cette baisse est la reprise au détail du réseau de Romanel-sur-Lausanne (environ 300'000 m<sup>3</sup> de ventes en gros). Ce volume est reporté sur la vente au détail, mais pas entièrement sur l'année 2016, du fait de la synchronisation des relevés avec ceux du gaz, réalisés au mois de juin. Le passage des relevés en juin plutôt qu'en décembre pour établir les décomptes ne permet pas d'avoir une consommation sur 12 mois pour 2016.

Un nombre important de dossiers de raccordements ouverts ces dernières années a été traité durant l'année sous revue suite au démarrage des constructions concernées. Il a été nécessaire d'engager du personnel auxiliaire pour aider au traitement des dossiers existants, restés en suspens.

A la suite de l'adoption du nouveau règlement communal sur l'évacuation des eaux par le Conseil communal le 16 juin 2015 (Préavis N° 2015/21 « *Politique municipale en matière de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux* »), les éléments suivants ont dû être mis en place :

- implémentation d'une base de données liée à la nouvelle structure de taxation, récolte et contrôle des données liées aux surfaces étanches ; une grande partie de ce travail a été effectuée par le SGLEA-C ;
- élaboration et validation de directives techniques en matière d'évacuation, de gestion des eaux et de raccordement des bien-fonds privés ;
- information auprès des propriétaires de bien-fonds et des mandataires, de même que correction de la base de données selon les retours d'information.

A la suite de l'adoption du nouveau règlement sur la distribution de l'eau de la commune de Lausanne le 10 mai (Préavis N° 2016/05 « *Nouveau règlement sur la distribution de l'eau* »), l'ensemble des concessions avec les communes alimentées au détail a été revu et transmis aux communes pour adoption par leurs conseils respectifs.

### **Suivi des communes**

Pour la cinquième année, le service a assuré l'exploitation du réseau d'eau potable de la commune de Bussigny.

Le 10 février, les communes concédantes ont été conviées à une séance d'information relative à la nouvelle concession.

Le service a été passablement sollicité par les commissions des Conseils communaux des communes alimentées au détail pour expliquer les changements qu'impliquait la nouvelle concession.

La traditionnelle séance annuelle avec les communes a eu lieu le 19 mai à Saint-Sulpice.

### **Suivi clients (réception-secrétariat-finances)**

Durant l'année écoulée, 643 demandes d'arrêts d'eau, faites par les appareilleurs, ont été enregistrées. Environ 6'700 appels téléphoniques ont été réceptionnés, 11'700 courriers reçus et 1'896 personnes accueillies.

Le traitement des factures fournisseurs s'effectue via Goéland. Environ 4'600 factures ont ainsi été traitées avec cette application. L'augmentation est due à la reprise des activités de l'ancien service d'assainissement.

91 ordres de correction ont dû être établis à l'intention du SILCOM, notamment pour demander la facturation d'eau consommée sans comptage (by-pass de l'installation ouvert) ou à la suite d'un compteur bloqué.

### **Postes de mesure**

Environ 1'350 compteurs neufs ont été posés, dont 1'000 ont été redimensionnés (diminution du diamètre). L'entier des échanges a été effectué par l'équipe « compteurs ». Cette dernière a été renforcée durant trois mois par un collaborateur des Services industriels de Lutry dans le cadre du partenariat existant.

### **Raccordements**

383 affaires Goéland « Raccordement clients » ont été ouvertes en 2016, à la suite de parutions de mises à l'enquête publique. Cela porte à 1'264 le nombre d'affaires « Raccordement clients » en cours, dont le 58% concerne le territoire des communes alimentées au détail hors Lausanne.

106 installations signalées non-conformes sont toujours en cours. En 2016, 82 non-conformités ont été identifiées et 67 affaires ont été terminées.

En 2016, 334 permis pour prélèvement d'eau aux bornes hydrantes ont été délivrés pour une durée allant de un jour à une année. 27 postes de mesures ont été équipés d'un disconnecteur pour des travaux spéciaux : il s'agit d'un dispositif particulier rendant impossible tout retour d'eau dans le réseau et que le service impose depuis peu dans le cas de travaux avec mise en pression de l'eau du réseau (par exemple forage).

Dans le cadre de travaux de transformation d'installations d'eau, 143 « annonces de travaux » ont été signalées par des entreprises sanitaires. En 2016, le service a traité 569 affaires ouvertes entre 2009 et 2014.

### **Patrimoine immobilier**

Le bâtiment sis à la route de Prilly 1 à Lausanne a été en chantier pour son assainissement et sa mise en conformité, selon les conclusions du préavis N° 2014/10 (« Travaux d'assainissement, de mise en conformité et de transformation du bâtiment d'eauservice, route de Prilly 1 à Lausanne – Demande de crédit d'ouvrage »), sous la direction du Service d'architecture.

Le travail d'entretien de la forêt sur les parcelles sises dans les gorges du Chauderon (sources du Pont-de-Pierre) s'est poursuivi sous la direction du SPADOM.

### **Protection des eaux**

L'unité Evacuation & Protection des eaux (E&P) a traité plusieurs cas de pollution de cours d'eau durant l'année. Ces pollutions, de diverses origines, ont surtout concerné la Mèbre, à plusieurs reprises pendant l'été, sur son tronçon de collecteur intercommunal d'eaux usées, limitrophe avec la commune de Crissier. Une des pollutions a provoqué une mortalité piscicole complète sur plusieurs kilomètres. L'intervention de la direction générale de l'environnement (DGE) a conduit à l'ouverture d'une procédure pénale à l'encontre de l'entreprise responsable. Une collaboration entre la DGE et les communes de Lausanne, Crissier, le Mont-sur-Lausanne et le bureau d'ingénieurs-hydrauliciens Ribl S.A. a été mise en place afin de tirer tous les enseignements de ces épisodes et créer une procédure d'alerte et de traitement adéquate.

Durant l'année, plusieurs déversements d'huile de chauffage ont été traités. Aucun n'a engendré de pollution lacustre, ceci grâce notamment à l'intervention du Service de protection et sauvetage.

En dépit de ces événements, la qualité générale des cours d'eaux contrôlés cette année (Flon, Flon-Morand, Talent, Chandelard) n'a pas évolué de manière négative par rapport aux années précédentes.

Dans le domaine environnemental, l'unité E&P a poursuivi le pilotage des études et réflexions concentrées sur l'Ouest lausannois : étude de renaturation de la Chamberonne (parc Bourget) et projet de rétention des eaux du Petit-Flon au Solitaire dans le cadre du projet Métamorphose et de la future sortie autoroutière à la Blécherette.

## **CONTRÔLE DE L'EAU**

Le laboratoire a poursuivi ses contrôles systématiques de l'eau :

- dans les réseaux d'eau potable pour s'assurer qu'elle ne contienne ni substances gênantes (sans risque pour la santé mais qui peuvent provoquer des goûts, une odeur ou une coloration désagréables) ou toxiques ni germes pathogènes ;
- à la STEP de Vidy pour garantir le bon fonctionnement de la chaîne de traitement ;
- sur les plages et dans les piscines lausannoises.

8'830 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 36'087 analyses physico-chimiques (y compris les micropolluants) et 16'368 analyses microbiologiques pour le domaine de l'eau potable.

556 échantillons ont été prélevés et ont donné lieu à 5'396 analyses pour la STEP.

480 échantillons ont été prélevés et on donné lieu à 1'410 analyses pour les plages et les piscines de Lausanne.

Le laboratoire a poursuivi le projet visant à optimiser la désinfection en caractérisant l'eau des différentes ressources par leur teneur en carbone organique assimilable, paramètre qui évalue la stabilité biologique de l'eau. Ce paramètre vient s'ajouter à l'ensemble des données concernant la qualité microbiologique et physico-chimique des ressources analysées ces dernières années et permettra, selon les situations, de proposer des alternatives à la chloration.

Les résultats des analyses sur l'eau de boisson pour remplir les conditions de qualité exigées par la loi sur les denrées alimentaires, aussi bien du point de vue chimique que bactériologique. 24 non-conformités mineures, c'est-à-dire sans risque pour la santé, ont été constatées et les actions adéquates ont été mises en place immédiatement.

En plus des contrôles de l'eau sur le réseau du service, de nombreux mandats d'analyses ont été réalisés pour les communes de Boulens, Lutry, Morrens, Puidoux, Pully, Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale d'amenée d'eau de La Menthue.

Avec la reprise de l'activité d'analyse des eaux usées, les locaux actuels ne répondaient plus aux exigences de bonnes pratiques d'analyse. C'est pourquoi, un projet d'agrandissement du laboratoire est en cours, dont le financement est prévu par le préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux – Plan directeur de protection des eaux – Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux ». Le permis de construire a été délivré en décembre 2016.

## **ÉTUDES ET CONSTRUCTION**

### **Préavis N° 2013/55 « Réservoir au Calvaire – Démolition de 5 cuves, d'une villa et du tennis house, reconstruction de 3 cuves, d'une station de pompage et raccordements des conduites »**

La réception du pont-roulant a eu lieu fin septembre 2015. Les travaux de montage de tous les équipements de tuyauteries, des vannes, des chaudrons anti-bélier et des 5 pompes ont commencé au début de 2016 pour se terminer dans le courant de septembre. Pendant cette même période, tous les travaux de montage des armoires électriques, des câblages, de la production d'air comprimé et de la ventilation des cuves ont également eu lieu.

Les cuves ont été réceptionnées à sec en mars, puis testées en eau dès la fin du même mois. Quelques fissures ont nécessité des réparations par injection. Après les tests d'étanchéité, celles-ci ont été remblayées jusqu'à la fin août. Elles ont été raccordées (en exploitation) au réseau le 15 septembre.

Le transfert de l'ouvrage aux partenaires chargés de la construction de logements au-dessus du réservoir a eu lieu le 11 octobre. Parallèlement, un préavis complémentaire a été déposé en début d'année et voté par le Conseil communal en juin.

### **Préavis N° 2013/56 « Entretien des immeubles d'exploitation d'eauservice – Demande de crédit-cadre quinquennal 2014-2018 »**

Parmi les travaux réalisés en 2016 sur le compte de ce préavis, il convient de relever les trois objets suivants :

- réfection de l'enveloppe extérieure de l'édicule où se trouvent les pompes à vide du siphon sur la prise d'eau au lac de Bret (à côté du restaurant) ;
- démontage des anciennes cheminées de ventilation extérieures sur la cuve 2 du réservoir de Crissier. Le travail sera terminé au début de 2017 sur la cuve 1 ;
- rénovation de la cuve de neutralisation des eaux de lessive des membranes d'ultrafiltration de l'usine de Lutry et recouvrement des parois et du sol de plaques rapportées en polyéthylène, ce qui évite des travaux conséquents de génie civil.

### **Préavis N° 2014/16 « Etudes pour une nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice »**

L'équipe de projet pour la réalisation des études préalables à la construction de la nouvelle usine de traitement et de pompage d'eau potable à Saint-Sulpice – avec pour objectifs principaux l'élimination des micropolluants et de la matière organique – a poursuivi, comme en 2015, la mise en place et le suivi de pilotes d'essais de traitement pour tester et optimiser diverses étapes ou filières de traitement.

Ces essais prendront fin dans le courant du premier semestre 2017 avec la définition de la filière de traitement retenue.

En parallèle aux essais pilotes, une pré-étude a été réalisée pour la station de pompage de l'eau brute (6 pompes de débit maximum total de 100'000 L/min).

## **Gestion de crise**

Pour donner suite aux résultats mitigés d'un exercice de crise réalisé en 2015, le service a entrepris de définir un nouveau dispositif de gestion de crise au cours de cette année.

## **Plan directeur**

Une révision de l'ensemble du chapitre 2 « Démographie et Besoins », du chapitre 4 « Production » et du chapitre 5 « Distribution », a commencé en 2015 et se poursuit en 2016-2017.

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires a été informé des révisions en cours.

## Gestion des données

L'intranet du service continue son évolution technologique ; plusieurs modules ont été redéveloppés et améliorés sur le système Symfony2 (framework web). La carte des processus ISO, la gestion du personnel, la gestion des adresses du service, une FAQ et la mise en et hors service des bornes hydrantes ont été développés durant cette année.

L'acquisition des données des essais pour la nouvelle usine de Saint-Sulpice a été complétée.

Le serveur de télémesure a été déplacé ; le service pour les clients n'a pas été impacté.

En collaboration avec SGLEA-C, les essais pour un nouveau système d'information du territoire (SIT) «qWat» ont été finalisés pour préparer la migration. Des outils spécifiques ont été définis et, pour certains, développés.

## RÉSEAUX ET INGÉNIERIE (ANC. DISTRIBUTION)

62 chantiers ont été réalisés en 2016, correspondant à un total d'environ 8'500 mètres de conduites traitées, soit :

- 7'085 mètres remplacés ;
- 45 mètres réhabilités ;
- 1'210 mètres d'extension ;
- 160 mètres de tubage.

Les dépenses liées aux chantiers réalisés ou terminés en 2016 s'élèvent à CHF 6'487'452.-. Si l'on cumule à ces dépenses les frais liés à l'entretien du réseau (CHF 543'755.-, sans compter les fuites) ainsi que l'entretien des sources et captages (CHF 141'546.-), on atteint la somme de CHF 7'172'753.-.

Une personne (auxiliaire) a appuyé les activités du bureau de gestion des réseaux distribution (BGRd) afin de contrôler la cohérence des données entre les applications Topobase et SAP, de corriger Topobase en vue d'une migration ainsi que de contrôler la numérisation du réseau réalisée par le SGLEA-C, de janvier à juin 2016.

De plus, deux aide-monteurs de réseaux ont été employés comme auxiliaires pour aider les équipes du réseau Centre et compenser les manques d'effectifs ponctuels.

### Faits marquants :

- fin des travaux d'extension de la zone industrielle de Villars-Sainte-Croix ;
- une importante fuite sur la conduite d'adduction du Pays-d'Enhaut, aux environs du village des Avants (Montreux), a nécessité l'interruption de cette adduction et de l'usine de Sonzier pendant une durée d'environ neuf mois ;
- une importante fuite à la place du Tunnel à Lausanne a impliqué un remplacement anticipé et en urgence de d'environ 60 mètres de conduite de diamètre 300 mm sur l'ensemble de cette place.

### Contrat avec Bussigny

Les prestations prévues par le contrat ont été assurées par le personnel d'EAU, notamment 10 interventions d'urgence (fuite ou rupture), 12 mises en service de conduites, le nettoyage des 2 cuves de 300 et 1'000 m<sup>3</sup> ainsi que des tournées de contrôle annuel des ouvrages et captages.

### Interventions d'urgence

Le service de piquet «réseaux» a été appelé à 237 reprises en 2016. Dans 123 cas, il s'agissait d'une intervention à réaliser dans l'urgence, à la suite d'une fuite ou d'une rupture. 35 appels concernaient des problèmes signalés à des bornes hydrantes, 4 des mises hors service / remises en service pour travaux dans des immeubles en dehors des heures de travail, 11 des problèmes de qualité de l'eau, 57 des problèmes divers (robinets bouchés, baisse de pression dans l'immeuble, bruit d'eau, etc.), et 7 des dysfonctionnements divers du réseau d'évacuation.

Du point de vue financier, CHF 764'145.- ont été dépensés pour réparer les conduites de distribution, CHF 190'147.- pour les interventions sur les branchements situés sur le domaine public et CHF 118'298.- pour réparer les conduites de transport. Il est encore à relever que les frais occasionnés par les dégâts dus à des fuites ou des ruptures de conduites (dégâts aux tiers) s'élèvent à CHF 190'824.-.

### Nombre de défaillances

Le nombre de défaillances sur le réseau de transport et de distribution atteint 75 cas, ce qui situe désormais cet indicateur en-dessous de la barre des cent pour la troisième année consécutive et confirme la pertinence des choix de conduites à renouveler effectuée depuis le début des années 2000.

### Écoute de réseau

L'auscultation de six zones de pression, totalisant environ 203 kilomètres de conduites hors branchements, a permis d'identifier huit fuites sur des conduites principales et deux fuites sur des branchements situés sur le domaine public et de les réparer avant qu'elles ne provoquent des dégâts. De plus, 10 fuites sur des branchements sur le domaine privé ont été identifiées et signalées aux propriétaires de ces installations afin qu'ils puissent les traiter. Les zones de pression auscultées sont Montétan – Dailles – Calvaire – Chablère – Montalègre – Montagne-du-Château. Cette activité a été réduite de moitié en 2016 ; cela s'explique par l'absence de longue durée du collaborateur principal qui la réalise.

La mise au point du système LORNO a pris plus de temps que prévu. Un dysfonctionnement des systèmes de communication et de stockage des informations a conduit au remplacement d'un ordinateur dans le réservoir de Montalègre. Les liaisons ne sont pas toutes rétablies et de nombreuses batteries sont à remplacer. Les fournisseurs de ce système travaillent à sa mise au point et annoncent une mise à jour pour 2017.

Les appareils d'écoute de type Ortomat installés dans le quartier « Sous-Gare » ont été hors service pendant une grande partie de 2016. Ils ont été révisés et seront à nouveau opérationnels en 2017.

Le système de pré-localisation Zonescan Gutermann sur le réseau Chailly est en fonction et aucune fuite n'a été détectée en 2016.

L'alimentation de Boussens est suivie grâce à un débitmètre sur la conduite qui alimente l'ensemble de la commune, couplé au télérelevé des compteurs individuels.

### Equipe Bornes Hydrantes (BH)

Le service gère 4'261 BH dont 2'111 sont sur le territoire lausannois et 2'150 sur des communes dont la concession définit que ces organes sont propriété du Service de l'eau.

109 BH ont été standardisées, 15 nouvelles ont été posées, 10 parties supérieures et 5 parties inférieures ont été changées. 35 BH ont été contrôlées, ce qui a entraîné 23 révisions importantes. De plus, il a fallu intervenir à 14 reprises pour des BH accidentées.

Une activité particulière a débuté en 2016, consistant à réaliser la mesure de débit à une pression de 2 bars pour chaque BH. Il s'agit d'une exigence de l'ECA, qui prend en charge une partie des frais occasionnés par cette activité. Un véhicule a été spécialement équipé, ce qui permet de réaliser ces mesures de façon autonome. Un contrôle des bornes hydrantes est effectué à chaque mesure. En 2016, 1'497 BH ont ainsi pu être contrôlées, mesurées et identifiées via une plaquette.

### Base de données réseaux

Pas moins de 596 demandes de mises à jour de plans ont été adressées en 2016. 421 mises à jour de plans ont été effectuées, soit moins que la totalité des demandes faites. Le bilan de cette activité montre un retard de 580 mises à jour. Les ressources du BGRd ne permettent pas de suivre le rythme actuel. Malgré une diminution de 12% des demandes, on constate une augmentation du retard accumulé de 26%, passant de 458 plans à mettre à jour à la fin de 2015 à 580 à la fin de 2016.

Pour 2016, un total de 2'858 demandes de plans ont été traitées, dont 2'080 pour les conduites d'eau potable et 778 pour celles d'évacuation.

Au 31 décembre, environ 67% des plans sur le territoire de la commune de Lausanne ont été traités et saisis dans Topobase. 236 plans ont été ajoutés après avoir été contrôlés, intégrés et renseignés dans la base de données et 993 dossiers de mises à l'enquête publique ont été traités.

### Sources

Le captage de Montenailles – adduction la moins productive – n'est plus exploité dans le réseau de distribution mais va alimenter dorénavant le lac de Sauvabelin.

### Travaux

Des travaux de mises en conformité ont été entrepris sur dix ouvrages d'adduction :

Adduction n° 1 Bressonne	La Bressonne n° 22 Fontaine à Basset + Les Vuargnes n° 23
Adduction n° 5	Chalet-aux-Bœufs d'En-Haut n° 254
Adduction n° 8	Les Troncs n° 4
Adduction n° 13 Pierre-Ozaire	Grand Jorat Sud n° 61 Grand Jorat Sud n° 62 Petite Rosatte n° 64 Galerie de la Rosatte n° 65
Adduction n° 16	Tirecuaz n° 151 Tirecuaz n° 155

Pour une meilleure sécurisation des ouvrages de captages, les couvercles équipés d'une serrure à clé ovale ont été remplacés par une serrure avec la clé du service. L'opération est terminée pour le réseau Jorat (environ 50) et se poursuivra par le réseau Ouest.

### Turbidimètres

Poursuivant la démarche initiée en 2011 dans le but d'optimiser les détournements préventifs et garantir une eau de qualité lors de fortes perturbations ou d'orages, l'automatisation des détournements préventifs a été réalisée dans les stations de :

- Froideville (adduction n° 3 Froideville);
- Chandelard (adduction n° 13 Pierre-Ozaire);
- Jorattez (adduction n° 5 Jorattez);
- Losiardes (adduction n° 6 Losiardes).

## Réseau d'évacuation

Les activités de développement et de maintien du réseau d'évacuation des eaux se sont maintenues à un niveau élevé en 2016, à travers la réalisation de 21 chantiers portant sur :

- le remplacement de 3'088 mètres de collecteurs (taux de renouvellement 0.8%, inférieur au taux de 1.25% nécessaire);
- l'extension du réseau de 2'079 mètres de collecteurs supplémentaires (mise en séparatif);
- la réhabilitation de 390 mètres de canalisations par gainage, portant ainsi le taux de renouvellement à 0.9%.

Les investissements consentis durant l'année écoulée pour l'entretien et le renouvellement du réseau se sont élevés à CHF 6.5 millions. En parallèle, il a été procédé au contrôle par caméra de 41 kilomètres de collecteurs, soit un peu plus de 8% de la totalité du réseau.

## Faits marquants

Le temps très pluvieux du printemps a gorgé les sols d'eau et provoqué la migration de matériaux du terrain dans des collecteurs non étanches et l'effondrement ponctuel de chaussées. Ainsi, deux interventions d'urgence (av. de la Gare, ch. du Martinet) ont dû être entreprises afin de remplacer les canalisations défectueuses.

## PRODUCTION ET ÉPURATION (ANC. PRODUCTION)

### Préavis N° 2006/15 « Rénovation des équipements du centre d'exploitation et de gestion (CegeL) et des systèmes de supervision locale des usines de Saint-Sulpice et de Bret »

Le nouveau superviseur mis en service en 2014 a assuré la fiabilité du système, notamment dans la gestion automatique. Le cahier des charges pour l'amélioration de la supervision (interface, facilitation des tâches d'analyses et fiabilisation de la gestion) a été établi et discuté avec les fournisseurs, l'implémentation se fera progressivement en 2017.

Des installations de vidéosurveillance, de contrôle d'effraction et de contrôle d'accès ont été mises en place sur le site de Lutry (usine et CegeL).

### Préavis N° 2010/27 « Remplacement des modules d'ultrafiltration, du matériel de supervision et automates programmables de l'usine de production d'eau potable de Lutry »

L'installation d'injection de charbon actif en poudre (CAP) fonctionne en continu depuis le 26 avril. Avec un dosage de 3 g de charbon par m<sup>3</sup> d'eau produite, les micropolluants sont éliminés en grande partie.

L'utilisation du CAP a nécessité la modification du mode d'exploitation des membranes d'ultrafiltration.

Les études pour le changement des automates d'ultrafiltration se poursuivent avec l'écriture et la validation des nouvelles analyses fonctionnelles ; elles seront programmées et mises en service en 2017.

L'automate de traitement des eaux de rétro lavage a été renouvelé.

La pompe à débit variable HP1 (3'000 à 5'500 L/min) sur le refoulement Lutry-Montétan est en service depuis le 21 septembre ; elle permet d'assurer un fonctionnement continu de l'usine et réduit ainsi les pertes en eau.

### Préavis N° 2013/13 « Remplacement des équipements d'ozonation de l'usine de Bret »

Le rapport OPAM (ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs) de l'usine de Bret a été transmis et approuvé par le Canton (les mesures de protection définies dans le rapport seront réalisées dans le cadre du projet).

Le silo d'oxygène de 20 m<sup>3</sup> dédié à la production d'ozone a été mis en service en septembre. L'installation des nouveaux équipements d'ozonation s'est déroulée durant l'année et la mise en service interviendra au début de 2017.

Une installation provisoire de chloration par de la Javel à 14% a été réalisée et testée avec succès. Les nouveaux locaux de chloration et de stockage de la Javel à 14% sont terminés.

Un avant-projet pour la réhabilitation complète du barrage du Grenet alimentant le lac de Bret a été réalisé. Le choix du nouveau dégrilleur est à finaliser avant la mise à l'enquête. Le début des travaux est planifié en 2017.

## Centre d'exploitation et de gestion (CegeL)

La production annuelle 2016 est inférieure de 7% à celle de 2015 et de 4.3% à la moyenne de celle des cinq dernières années, soit environ 30'104'000 m<sup>3</sup>. Le jour d'adduction maximum fut le 20 août avec un volume de 120'800 m<sup>3</sup>.

La répartition de la production entre les différentes usines et les sources (Pont-de-Pierre, Thierrens, Prévondavaux et sources du Jorat) est donnée dans le tableau ci-dessous. L'événement marquant a été l'arrêt de l'usine de Sonzier durant 9 mois à la suite d'une rupture de la conduite du Pays-d'Enhaut.

Usine de Lutry	Usine Saint-Sulpice	Usine de Bret	Usine de Sonzier	Sources
7'326'695 m <sup>3</sup>	9'745'384 m <sup>3</sup>	6'282'010 m <sup>3</sup>	1'306'757 m <sup>3</sup>	5'443'538 m <sup>3</sup>
24%	32%	21%	4%	19%

## Travaux d'entretien/maintenance

En plus des travaux d'entretien courant, les travaux spécifiques suivants ont été réalisés.

### Usine de production de Lutry

- inspection de la conduite sous-lacustre et de la crépine avec un robot sous-marin ;
- adaptation de la détection incendie ;

- changement des pompes d'injection de Javel pour la désinfection des blocs d'ultrafiltration ;
- échange des roulements des pompes de refoulement ;
- révision de divers moteurs et pompes des décanteurs lamellaires, des électrolyseurs et des préfiltres.

#### **Usine de production de Saint-Sulpice**

- mise en service de l'installation de déshumidification ;
- mise en service de la détection incendie, marquage des chemins de fuites et mise à jour des plans d'évacuation ;
- pose d'une barrière d'accès à l'entrée du site de l'usine ;
- remplacement des deux pompes de dosage de Javel ;
- remplacement de cinq pressostats de surveillance du refroidissement des pompes de refoulement (HP 103 -104 -105 -111-113) ; il s'agissait des derniers équipements contenant du mercure ;
- adaptation d'une des pompes d'alimentation des filtres ;
- modification de la gestion du lavage automatique des 14 filtres à sable.

#### **Usine de production de Bret**

- réhabilitation des mesures d'eau brute par la pose d'une nouvelle platine ;
- réhabilitation des mesures au sortir des filtres à sable par la pose d'une nouvelle platine.

#### **Usine de production de Sonzier**

L'usine a été arrêtée pour cause de rupture de la conduite d'amenée du Pays-d'Enhaut (entre Jor et le réservoir du Cubly) dès le 22 février. Les membranes d'ultrafiltration ont été mises sous bisulfite de sodium pour les préserver. La remise en service de l'usine a eu lieu dès le 7 novembre avec toutes les garanties liées à la qualité de l'eau.

#### **Stations de pompage/désinfection**

- réservoir de Petite-Croix : révision complète de la pompe 133 refoulant sur le réservoir de Châtaignier ;
- station de Cheseaux : mise en place de nouvelles pompes ;
- station de Jorattez : automatisation du détournement des sources ;
- station de Froideville : pose d'une vanne murale avec actionneur électrique ;
- station de Prévondavaux : pose d'un turbidimètre pour la mesure des deux captages ;
- réservoir de Montalègre : suppression de diverses conduites et installations liées à la cuve 2 présentant des risques pour la qualité de l'eau ;
- réservoir de la Croix-sur-Lutry : sablage des trois chaudrons anti-bélier ;
- assainissement des chauffages électriques dans les stations ;
- pose de la ventilation des trois cuves et installation de déshumidification au nouveau réservoir du Calvaire.

#### **Station d'épuration des eaux usées**

Les précipitations atmosphériques cumulées s'élèvent à 1'375 mm en 2016, en augmentation de 43% par rapport à 2015. Le niveau des précipitations est supérieur à la pluviométrie moyenne attendue de 1'000 à 1'200 mm par an. Les installations de la STEP de Vidy ont ainsi traité mécaniquement 40.3 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées (+16.8% par rapport à 2015), dont 34.8 millions ont été épurés biologiquement ou chimiquement (30.1 millions de m<sup>3</sup> en 2015).

Le suivi analytique des procédés d'épuration des eaux a été assuré par le laboratoire du Service de l'eau à Lutry. Au total, 556 séries d'échantillons d'eaux usées correspondant à 5'396 analyses ont été prélevés.

Le suivi analytique des boues de production propres a été assuré en interne. 683 prélèvements ont été réalisés, pour le double d'analyses effectuées.

La quantité de déchets captés en entrée de STEP atteint 605 tonnes, soit une diminution de 4.7% par rapport à 2015. Quant à la qualité des refus de dégrillage, elle demeure inchangée.

20'425 tonnes de boues déshydratées ont été produites à Vidy, dont 2'735 tonnes par centrifugation. Quant aux boues extérieures, 10'599 tonnes de boues déshydratées digérées et non digérées ont été livrées à la STEP (périmètres GEDREL, SADEC et VALORSA = 10'302 t, SAIDEF = 297 t), soit une augmentation de 35.3% par rapport à 2015.

Le niveau des stocks de boues à Vidy étant très bas à la fin de décembre 2015, il n'y a pas eu de restrictions d'entrée des boues des périmètres, et ce même pendant l'arrêt annuel du four pour entretien (cinq semaines).

Ainsi, durant l'année 2016, 31'809 tonnes de boues ont été incinérées à Vidy, soit une diminution de 8.49% par rapport à l'année précédente.

L'incinération des boues a permis d'injecter 19'888 MWh thermiques dans le réseau du chauffage à distance de la ville (-0.3% par rapport à 2015), représentant 4.0% de l'énergie totale demandée par le CAD.

Les résultats analytiques du traitement des fumées montrent, pour l'année 2016, des dépassements des teneurs en monoxyde de carbone (CO) et en oxydes d'azote (NOx) conformes à l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air, de surcroît en amélioration par rapport à 2015. Il s'agit, en l'état, et sur la base des mesures continues, de ne pas dépasser 1.2 fois les valeurs limites, dans 97% des moyennes horaires. Les résultats pour 2016 donnent un respect des valeurs limites de 98.8% pour le CO et 99.7% pour le NOx.